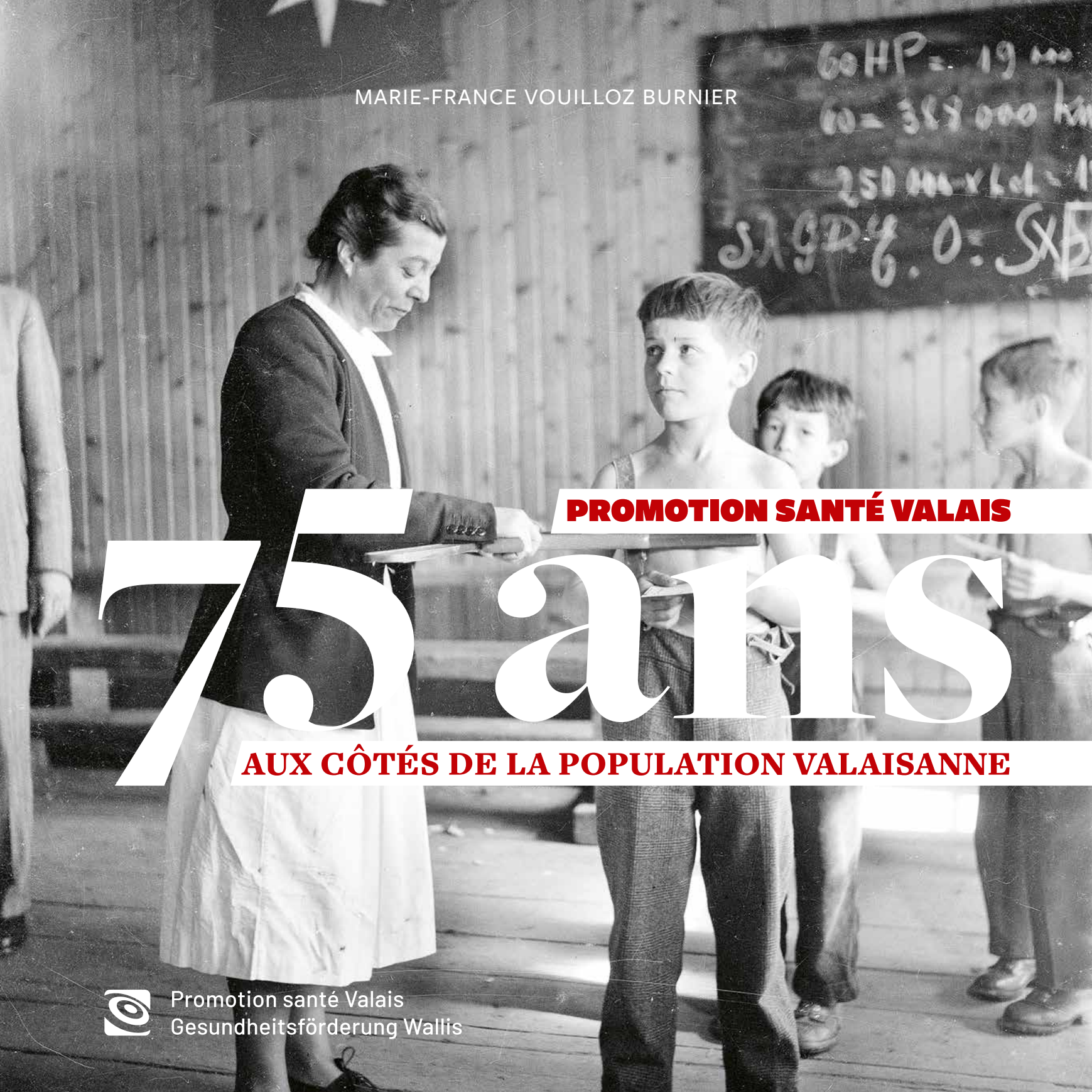


MARIE-FRANCE VOUILLOZ BURNIER

PROMOTION SANTÉ VALAIS

75 ans

AUX CÔTÉS DE LA POPULATION VALAISANNE

Promotion santé Valais
Gesundheitsförderung Wallis

PROMOTION SANTÉ VALAIS

75 ANS AUX CÔTÉS DE LA POPULATION VALAISANNE



Dépistage de la tuberculose à Hérémence (1951-1952). Photo Joseph Couchepin, Médiathèque Valais - Martigny

Introduction

Le 1er juin 2010 la *Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention* prend le nom de *Promotion santé Valais*. Ses racines remontent à 1951, dans un contexte où la tuberculose constitue encore une menace majeure pour la population. Sous l'appellation *Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose*, l'organisation répond à une urgence sanitaire et sociale.
Au fil des décennies, elle élargit progressivement son champ d'action. En 1974, elle devient la *Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose et les maladies pulmonaires*. Ensuite, en 1994, elle intègre les mesures préventives en devenant la *Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention*. Ces transformations traduisent l'évolution des approches de santé publique qui jalonnent la seconde partie du xxe siècle.
Cette dynamique résulte de l'engagement d'une association originale et pionnière dans le paysage sanitaire de la Suisse romande.

Un anniversaire sous le signe de l'évolution

En 2026, l'association fête ses 75 ans d'existence. Cet anniversaire met en lumière une constante de son histoire: sa capacité à évoluer en fonction des besoins de la population et des attentes des autorités cantonales, avec lesquelles elle entretient des liens étroits. D'une lutte initialement perçue comme individuelle contre la tuberculose, l'action s'est progressivement transformée en une mission collective, portée par les pouvoirs publics et la société civile. Cette évolution s'appuie sur l'engagement de personnalités charitables, de collectivités locales soucieuses de la santé publique et, enfin, sur le soutien des autorités cantonales.

Un engagement constant

Cette brochure retrace le développement de l'association à travers quatre chapitres, mettant en lumière les grandes étapes de son évolution, chacune animée par des personnalités visionnaires ou pionnières ainsi que par d'importants bouleversements dans les modèles de santé publique. La mission originelle de la Ligue s'inscrit dans une volonté d'aider les malades tant sur le plan médical que social. Puis, elle intensifie ses actions de prévention pour limiter la propagation des maladies et protéger la santé publique. Enfin, dès 2010, elle associe la promotion de la santé à ses missions, un moment clé dans son engagement pour la population du canton.
En filigrane de ces grandes étapes, cette brochure offre l'occasion de mettre en lumière certaines personnalités ayant marqué l'histoire de l'association, parmi lesquelles des femmes dont l'engagement a joué un rôle important. De l'infirmière-visiteuse à la directrice, en passant par l'assistante sociale, elles ont contribué au développement des actions sanitaires sur le terrain.

LE VALAIS FACE À LA TUBERCULOSE

UNE PRISE DE CONSCIENCE TARDIVE

(AVANT 1951)



Enfants et nonnes à l'entrée de Fleurs des Champs. Photo Oscar Darbellay, Médiathèque Valais – Martigny

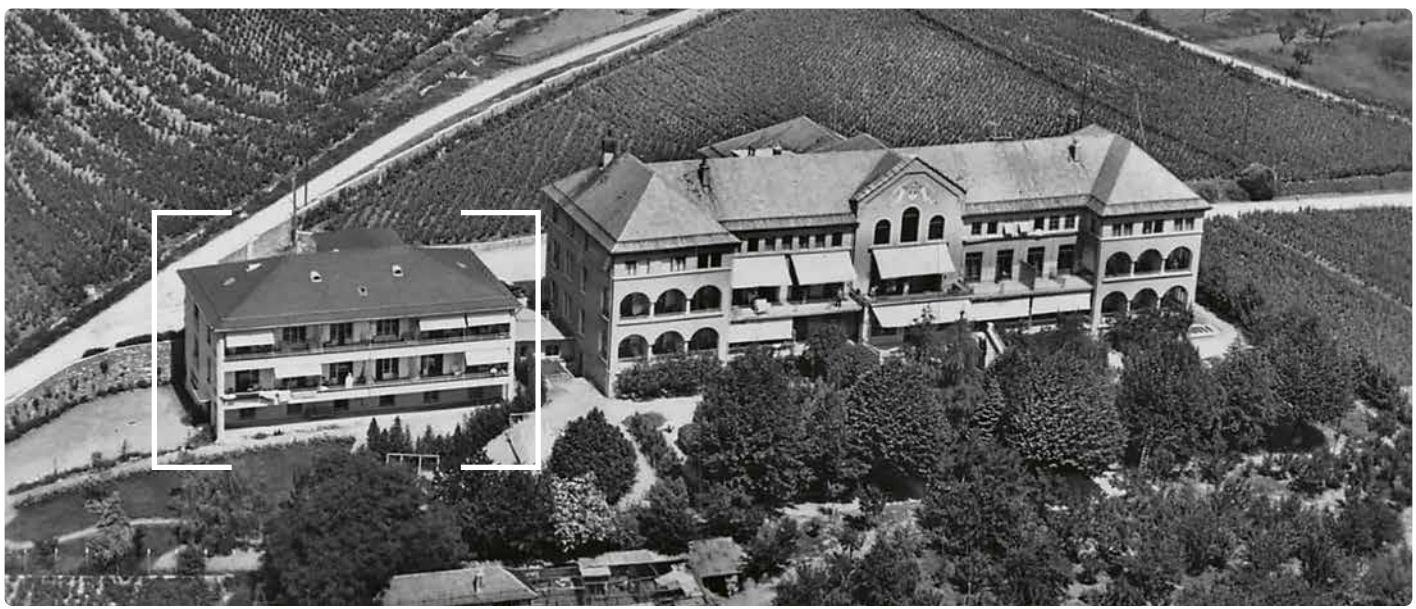
L'état de santé de la population valaisanne

En 1919, le Conseil d'État reconnaît la nécessité de prendre des mesures spéciales contre la tuberculose, une maladie épidémique effrayante. Le *Bulletin du Service suisse de l'hygiène* relève que la mortalité due à la tuberculose en Valais s'élève à 29‰ de la population, soit le taux le plus élevé de Suisse. Le Gouvernement s'approche alors de la Ligue vaudoise active sur le terrain depuis le début du XX^e^ siècle. Il en obtient le matériel d'une exposition antituberculeuse itinérante et la participation d'une conférencière, la D^re^ Charlotte Olivier[1], directrice du Dispensaire antituberculeux de Lausanne.

Grâce à la tournée de l'exposition antituberculeuse et aux conférences de cette dernière, la population valaisanne prend conscience de la nécessité de se battre contre cette maladie. L'État reconnaît sa faiblesse face à «un ennemi qui est partout et auquel nous ne pouvons opposer un préservatif spécifique tel que celui dont nous disposons contre la variole…»[2].

Vers la création d'infrastructures

En novembre 1918, alors que la tuberculose demeure un fléau majeur, le Conseil d'État fait un premier pas décisif en acceptant la motion du D^r^ Rémy Coquoz en faveur de la création d'un sanatorium populaire. En 1920, la population approuve le crédit nécessaire à la construction de l'établissement. Pourtant, le projet s'enlise et devra attendre plus de vingt ans avant de voir le jour. À la tête du Département de l'Intérieur, Maurice Troillet hésite à engager les ressources du canton dans une nouvelle construction. Le Conseil d'État renvoie la décision concernant la création d'un sanatorium à Montana à des jours meilleurs. En attendant, une solution provisoire s'impose: le médecin cantonal est chargé de projeter la construction de pavillons annexes aux hôpitaux régionaux, destinés à accueillir les malades jugés incurables.



Pavillon pour tuberculeux de l'hôpital de Sierre construit en 1939. Photo de la collection Charly-G. Arbellay

L'organisation de la lutte contre la tuberculose

L'entrée en vigueur en 1928 de la loi fédérale sur la lutte contre la tuberculose, suivie de son décret d'application cantonal, marque un tournant décisif dans l'organisation de la lutte contre la maladie. Des ligues antituberculeuses voient le jour dans tous les districts, portées par l'urgence sanitaire et la volonté d'agir au plus près de la population. Leur mission est vaste et profondément sociale: s'attaquer à la malnutrition, aux conditions d'hygiène défaillantes, à l'insalubrité des logements, à l'alcoolisme, au manque d'accès aux soins et à la défiance persistante envers le corps médical. Ces ligues s'appuient avant tout sur l'engagement bénévole et le sens du devoir de leurs responsables, tout en bénéficiant d'un soutien financier du canton sous forme de subsides. Afin de veiller à l'application de la loi fédérale, une commission de surveillance est mise en place. Elle réunit les autorités cantonales, des médecins, les œuvres antituberculeuses et les représentants des caisses-maladie.

Chaque district est pourvu d'une ligue qui favorise la prévention par l'ouverture d'un dispensaire. Ouverts un à deux jours par mois et dirigés par un médecin phtisiologue, les dispensaires proposent des examens radioscopiques et radiographiques pour les enfants et les adultes. Les cinq dispensaires du Valais en 1944 offrent le dépistage, les examens médicaux, la prise en charge des problèmes sociaux et la délivrance de médicaments.

Le rôle central des infirmières-visiteuses

Les ligues de district embauchent des infirmières-visiteuses, véritables chevilles ouvrières de la lutte contre la tuberculose comme partout ailleurs en Suisse[3] et en Europe[4]. Leur mission consiste «à dépister le plus tôt possible la maladie, à surveiller le traitement du tuberculeux, à protéger son entourage en soignant ceux qui sont contaminés et à séparer les contagieux de ceux qui ne le sont pas.»[5] À la fin des années 1940, le Valais compte 20 infirmières-visiteuses.

Générosité

Le Dispensaire antituberculeux de Sion-Hérens-Conthey vient de recevoir pour sa fondation un don de mille francs de Mme Mercier, à Sierre.

La Ligue antituberculeuse de Sion a reçu 300 francs de la maison A. Orsat S. A., à Martigny.

Ces magnifiques dons sont des plus utiles à la lutte antituberculeuse, et la population du Centre exprime sa reconnaissance à ces généreux bienfaiteurs.

Le Nouvelliste, 13 juillet 1944

La prévention, axe central de la lutte

À une époque où la lutte contre la tuberculose ne bénéficie pas de moyens efficaces, le traitement du mal doit être pris à la racine grâce à des mesures préventives. Le chef du service de l'hygiène en rappelle les principes de base: l'hygiène personnelle et du logement, la nécessité de la salubrité publique ainsi que de l'assainissement des adductions d'eau potable[6].



Panneau d'interdiction

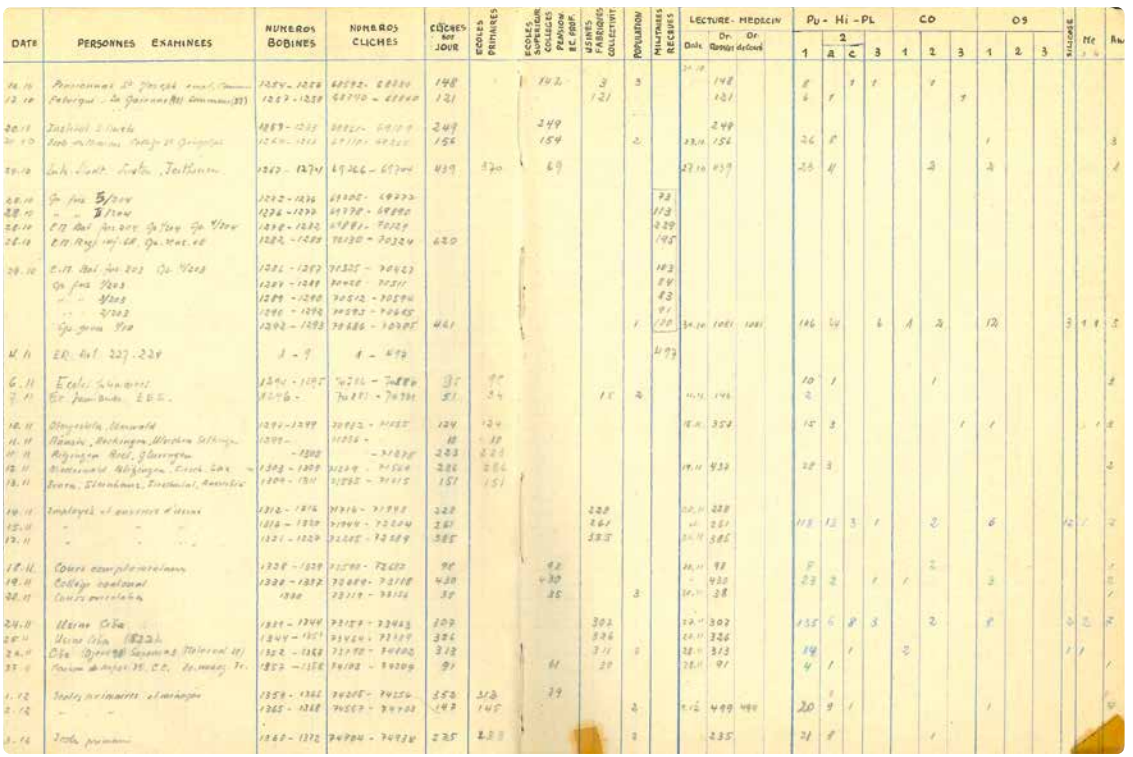
L'infirmière-visiteuse

L'infirmière-visiteuse, l'âme de la lutte contre la tuberculose

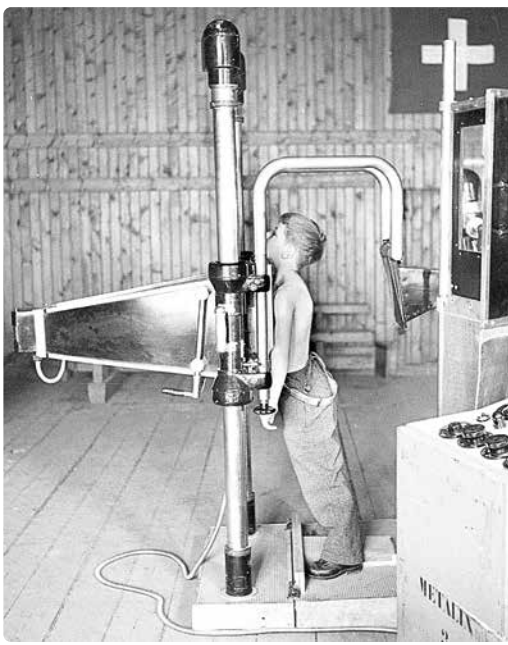
Consciente de l'augmentation des cas de tuberculose dans le canton, l'infirmière-visiteuse en attribue les causes à la pauvreté de la population, à la consommation excessive d'alcool, au retard des consultations médicales, au coût élevé de l'hospitalisation et enfin à la croyance que la tuberculose est une maladie honteuse et incurable.

Chargée de l'enquête au sein des familles, l'infirmière-visiteuse dicte les principes de l'aération des locaux, de l'ordre du ménage, de la propreté et de l'hygiène du logement. Elle apporte un soutien financier pour inciter les malades à se faire hospitaliser. Elle attire l'attention sur l'importance de la déclaration de cette maladie, soulignant qu'elle est guérissable si dépistée et soignée à temps[7].

«L'infirmière-visiteuse doit prendre des initiatives et résoudre des problèmes d'ordre médical ou social. Elle doit savoir décider, elle a des responsabilités envers le médecin, le malade, sa famille et la collectivité»[8].



Double page du calepin du car radiophotographique



Dépistage de la tuberculose à Hérémence (1951-1952). Photo Joseph Couchepin, Médiathèque Valais - Martigny

Agnès Digier

Agnès Digier (1898-1973), l'infirmière-visiteuse de la ligue contre la tuberculose du district de Martigny[9]



Agnès Digier.
Le Nouvelliste, 16 novembre 1973

Née au Landeron, Agnès Digier entre à l'école d'infirmières de Pérolles à Fribourg, où elle obtient son premier diplôme en 1929. En 1932, elle se spécialise comme infirmière-visiteuse à l'École d'études sociales de Genève. Reconnue pour son engagement, elle a fait bénéficier la Ligue contre la tuberculose du district de Martigny de «ses remarquables compétences professionnelles»[10] depuis son engagement en 1936. Étant intervenue régulièrement pendant plus de trente ans dans les écoles du district, elle est connue de l'ensemble des élèves. Agnès Digier collabore avec le service médical scolaire. Elle se rend dans les classes, fait défiler les enfants devant elle et avec un doigt en caoutchouc, elle applique une cuti-réaction à la tuberculine puis prépare les fiches individuelles. Elle participe également à l'aventure du préventorium de Clairval et à l'ouverture de la colonie de Ravoire en 1955. «Le comité de la Ligue antituberculeuse est conscient de l'immense tâche accomplie avec tact, modestie et compétences par sa fidèle collaboratrice»[11]. À son décès en 1973, le comité salue son engagement pour la santé des enfants et le bien-être des familles du district de Martigny.

Dans un contexte où l'éducation à l'hygiène constitue un levier essentiel de prévention, les cours ménagers enseignent la propreté du foyer, la diversification de l'alimentation et la lutte contre l'alcool. La prévention passe aussi par l'organisation de visites médicales dans les écoles, par le dépistage radiophotographique des élèves et du personnel enseignant. En cas de suspicion, les enfants sont envoyés dans des colonies de vacances ou dans des préventoriums. En cas d'atteintes graves, ils sont hospitalisés dans un sanatorium spécialisé. Les adultes curables sont dirigés vers les sanatoriums, tandis que les cas graves sont pris en charge dans les pavillons d'isolement des hôpitaux.

Des infrastructures complémentaires

L'arrivée au Gouvernement d'Albano Fama, président de la Ligue antituberculeuse du district de Martigny, facilite la création du sanatorium populaire valaisan (Sanaval). L'établissement est construit grâce à des subventions de la Confédération et de la Loterie romande, à des dons des-

tinés à l'hôpital cantonal[12] et à la générosité de quelques mécènes[13]. Il est inauguré en 1941 et Hans Mauderli en devient le premier directeur médical[14].
Dès lors, le canton dispose de structures de soins complémentaires pour les enfants et les adultes de toutes les classes sociales. Les districts sont pourvus de ligues, d'infirmières-visiteuses, de dispensaires pour le dépistage et les premiers examens médicaux, de pavillons pour les malades incurables et d'un sanatorium pour les malades guérissables. En 1946, l'hôtel Cecil permet d'accueillir les cas légers et les personnes en convalescence.
Le sanatorium pour jeunes filles, *Fleurs des Champs*, ouvre ses portes en 1937. Il devient le sanatorium infantile, *Solréal*, en 1945. De nombreux préventoriums créés par les ligues de districts sont gérés par des religieuses. Quelques colonies de vacances sont également fondées pour recevoir des enfants dont la santé nécessite un changement d'air et une meilleure alimentation.

Ces différentes infrastructures bénéficient de subventions publiques provenant de la Confédération, du canton, des communes, de la Loterie romande et de la Régie fédérale des alcools. Les soutiens privés émanent des cotisations des membres des ligues de district, des collectes réalisées par les infirmières-visiteuses, des manifestations organisées par les ligues, de legs et de dons privés.

Traitements et évolution de la maladie

Avec l'ouverture du sanatorium populaire à Montana, les traitements proposés comprennent le repos des organismes, la mise au repos des poumons (collapsothérapie), la cure de soleil et une alimentation saine. Dès 1944, la streptomycine, premier antibiotique à avoir une action sur la tuberculose, est prescrite avec l'acide para-aminosalycilique (PAS). Le dépistage systématique de la maladie est assuré par le Service de l'hygiène. Ce dernier organise dans les écoles les examens radiophotographiques, les

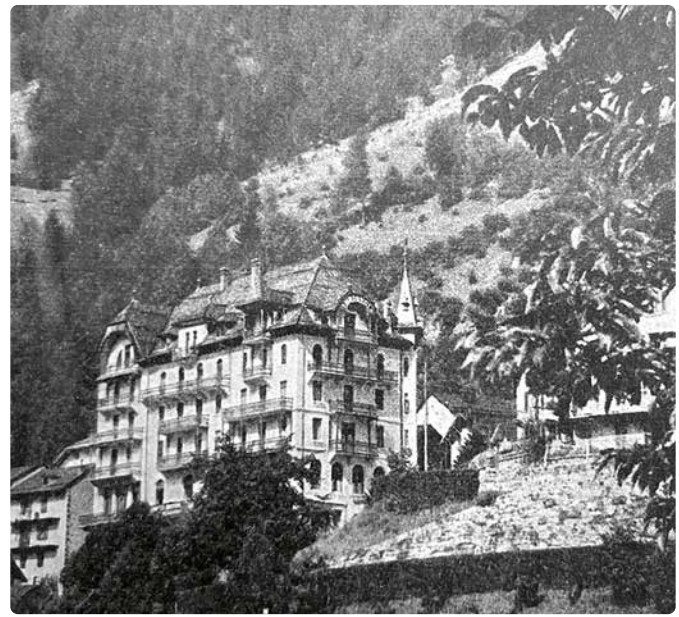


Photo du préventorium de Clairval à Finhaut, rapport annuel de la Ligue, 1952

tests à la tuberculine et la vaccination des élèves et des enseignants par le BCG (Bacille de Calmette et Guérin), un vaccin contre la tuberculose.

Bilan de santé et perspectives

L'état sanitaire de la population à la fin de la première moitié du xx^{e} siècle s'est considérablement amélioré. En effet, grâce au service médical scolaire et à l'intervention des infirmières-visiteuses, la prévention est en marche. Elle doit toutefois encore être développée, notamment par l'introduction du vaccin BCG dans les milieux infectés. Le dépistage systématique effectué auprès des élèves et du corps professoral dans les écoles ainsi qu'auprès des ouvriers dans les entreprises, atteint la moitié de la population du canton. Les cas incurables diminuent et les premiers signes du déclin de la maladie sont perceptibles.

■

NAISSANCE DE **LA LIGUE VALAISANNE POUR LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE** (1951-1994)



Cure de soleil au sanatorium populaire de Montana. Photo Oscar Darbellay, Médiathèque Valais - Martigny

Création d'un Fonds cantonal pour la lutte contre la tuberculose (1950)

En 1941, le Service de l'hygiène publique, avec le soutien de la Fédération valaisanne des ligues, crée un timbre tuberculose transformé en un Fonds cantonal en 1950. Ce Fonds, constitué hors du budget de l'État, garantit les moyens d'action de la future Ligue cantonale. Il est alimenté par une taxe prélevée sur les actes administratifs (permis, patentes, actes judiciaires). Elle va de 50 centimes pour un permis de vélo à 50 francs pour une homologation de naturalisation[1]. Les communes peuvent aussi percevoir un droit spécial sur les concessions communales comme l'autorisation de loto ou un permis de danse publique[2]. Un tiers de ce Fonds cantonal va aux sanatoriums et deux tiers à la Ligue cantonale.

Fondation et organisation de la Ligue valaisanne (1951)

L'assemblée constitutive de la *Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose* se réunit le 28 juin 1951. Les statuts, adoptés par le Conseil d'État, sont approuvés. Le comité, composé de membres nommés d'office, représente le Service de l'hygiène publique, la société médicale valaisanne, le Sanaval, la Fédération valaisanne des caisses-maladies et celle des Secours mutuels; les ligues de district sont aussi partie prenante (cinq pour le Haut-Valais, trois pour le Centre et trois pour le Bas-Valais). À la demande de Pierre Calpini, médecin cantonal, un représentant des malades rejoint le comité.

Premier comité de la Ligue valaisanne pour la luttre contre la tuberculose

A. Membres nommés d'office

Joseph Moulin	**président, ancien président de la Fédération valaisanne des ligues**
Dr Pierre Calpini	**Département de l'intérieur, service de l'hygiène publique**
F. de Preux	**Fédération vs des caisses-maladies**
Hans Mauderli	**Directeur du sanatorium populaire**
Algée Duc	**Représentant des malades**
À définir	**Société médicale du Valais**
À définir	**Fédération vs des sociétés des secours mutuels**

B. Autres membres

Représentants des ligues du Bas-Valais
M. Fracheboud, Monthey / A. Meizoz, Vernayaz / A. Simonetta, Martigny-Bourg

Représentants des ligues du Centre
Abbé Reynard, Conthey / Doyen Jean, Savièse / Dr E. Sierro, Sion
Dr L. Dayer, Sion / Dr V. Berclaz, Sierre

Représentants des ligues du Haut-Valais
Dr A. Biderbost, Morel / L. Stoffel, Viège / P. von Roten, Rarogne / M. Oriani, Loèche

> Les ressources à cet effet seront trouvées par le truchement d'un timbre proportionnel frappant toutes décisions cantonales, patentes, permis, concessions, actes notariés, selon un barême allant de Fr. 0.50 à Fr. 50.— (ceci spécialement pour les concessions et naturalisations).
>
> Le rendement envisagé est de l'ordre de Fr. 150,000.— par an, selon les prévisions du message du Conseil d'Etat.
>
> Le tiers du produit du droit spécial prévu par la loi est affecté aux sanatoria et les deux tiers au fonds cantonal pour la lutte contre la tuberculose, c'est-à-dire aux ligues.
>
> Ainsi, ces dernières seront moins tributaires de la charité publique pour l'accomplissement de leurs tâches et les cas de tuberculose pourront être signalés et soignés dans des conditions bien plus favorables que jusqu'ici.

Le Nouvelliste, 20 janvier 1951[3]

Actions et missions initiales de la Ligue

Dès sa création, la Ligue valaisanne porte ses efforts sur le dépistage de la maladie. Elle prend la responsabilité de la radiophotographie précédemment gérée par le Service de l'hygiène. Elle acquiert de nouveaux appareils et poursuit les examens auprès des élèves, du corps enseignant, des ouvriers d'usine et des recrues. Jusqu'en 1955, 200 000 personnes sont examinées. Malgré la diminution des cas de tuberculose, le taux reste élevé par rapport à d'autres cantons suisses. Les raisons en sont les conditions de logement et matérielles inférieures à celles d'autres cantons, mais surtout un manque de systématisme dans la lutte contre la maladie.[4]

1957	40 000	1995
MISE EN SERVICE	CLICHÉS EN 1967	FIN DES ACTIVITÉS

UN CONTROLE ANNUEL EST INDISPENSABLE.

L'efficacité du traitement dépend de la précocité du dépistage ; il paraît donc impensable que toute la population valaisanne (adultes et personnes âgées surtout) se soumette annuellement à un contrôle radiophotographique ou à un examen radiologique pulmonaire chez le médecin-traitant habituel. C'est dire aussi l'importance primordiale de la vaccination au BCG pour tous les sujets n'ayant encore pas été en contact avec le bacille de Koch (tuberculino-réaction négative).

Journal et Feuille d'avis du Valais, 1er février 1966[5]

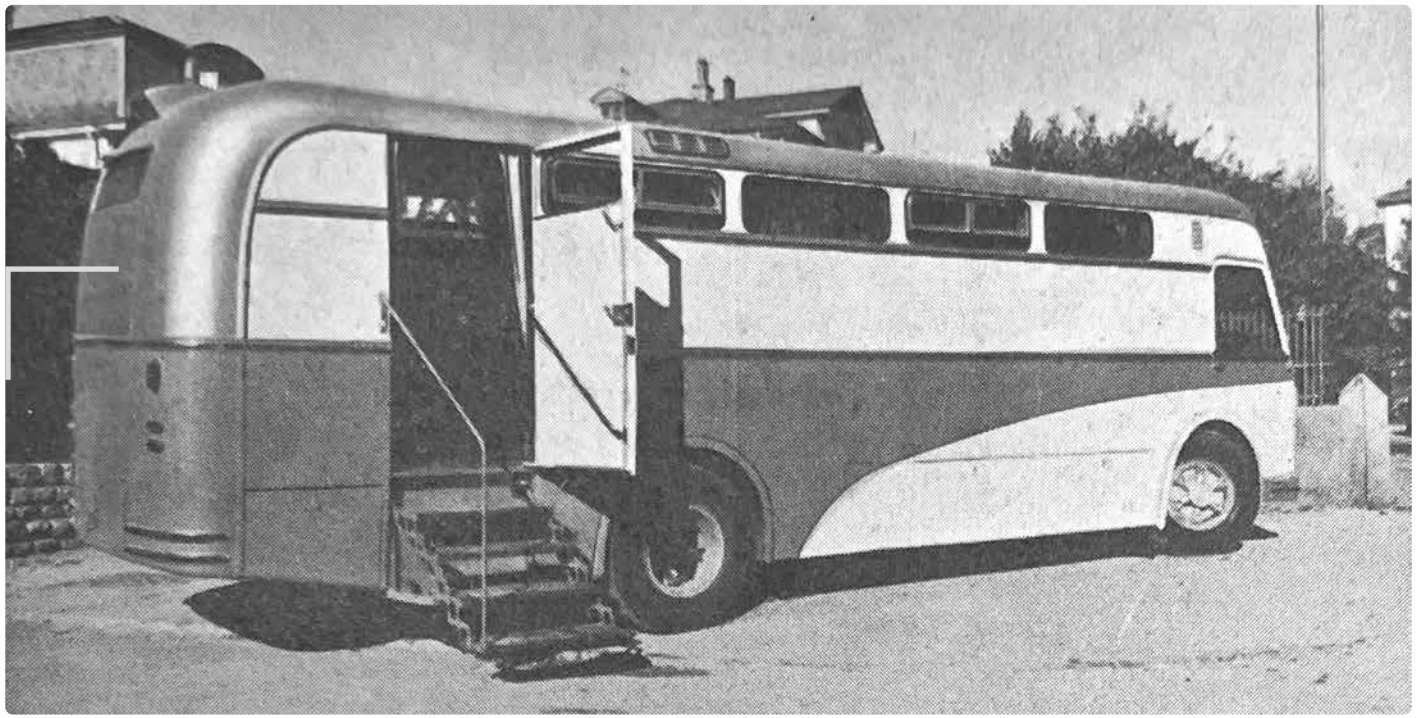


Photo du bus de radiophotographie, rapport annuel 1957[6]

Développement du service social et diversification de ses activités

La Ligue assume les tâches médicales et sociales découlant des prescriptions cantonales et fédérales. Selon la convention passée avec l'État du Valais[7], elle s'active en faveur de l'aide sociale aux malades par la création d'un service social rattaché au Sanaval[8]. Ce dernier a notamment été développé pour occuper et réhabiliter des patients en convalescence pendant de longues périodes à travers des activités diverses et subvenir à une partie des coûts engendrés par la maladie.

> « Le service social du Sanaval naît de la conjonction d'un climat politique et financier favorable ainsi que de la volonté de deux hommes Pierre Calpini et Gabriel Barras. Les mesures médicales et sociales se conjuguent dans la lutte contre la tuberculose et pour la réintégration sociale des personnes malades. »[9]

Ce service est dirigé par deux assistantes sociales pour l'ensemble du canton. Il intervient auprès des malades à domicile, à l'hôpital ou au sanatorium. Il propose des loisirs (bibliothèque, musique, concerts, cinéma, conférences), des formations (rattrapage scolaire, cours de couture, de langues, etc.) et des ateliers de réadaptation professionnelle (mécanique, bobinage, reliure, sellerie). Une commission médicale, présidée par le Dr Gabriel Barras, développe la radiophotographie pour le dépistage et forme les médecins à la vaccination au BCG.

> « Tant qu'il existe un certain nombre de malades chroniques, sans surveillance et vivant librement au sein de notre population, la vaccination est un des moyens efficaces pour assurer la protection du public contre l'infection tuberculeuse. »[10]
>
> *Dr Gabriel Barras, président de la commission médicale de la Ligue*



Sanatorium populaire valaisan.
Photo de la collection Charly-G. Arbellay

Élargissement des missions de la Ligue (1970)

Au début des années 1970, la Ligue constate une diminution des cas de tuberculose chez les adultes. La proportion des malades de moins de trente ans hospitalisés au Sanaval baisse de 30 % en 1964 à 12 % en 1975. Cette baisse s'explique par l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les épidémies[11], par l'obligation d'un examen radiophotographique pour certaines professions, par la vaccination au BCG dès la naissance et par le dépistage systématique dans les écoles. Le Sanaval se concentre dès lors sur les affections respiratoires[12]. Sous l'impulsion du Dr Barras, la Caisse nationale d'assurance reconnaît la silicose comme maladie professionnelle.



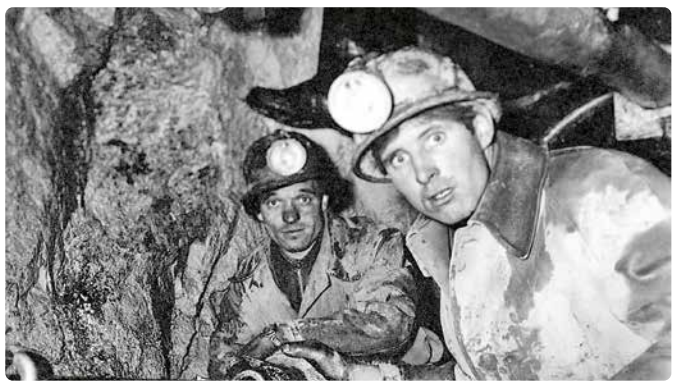
Malade pulmonaire au Sanaval. Photo Oswald Ruppen, Médiathèque Valais - Martigny

Face à l'évolution des besoins, la Ligue modifie ses statuts. Elle devient la *Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose et les maladies pulmonaires*.[13] En plus de la lutte contre la tuberculose, elle se charge de tâches médico-sociales[14] et collabore avec les Ligues valaisannes contre le cancer et contre les toxicomanies. Une convention est approuvée par les trois ligues et un accord est projeté avec d'autres associations préoccupées par la santé de la population dont le diabète.

> «Chaque organisation garde sa personnalité, ses programmes, son financement. Cependant, certaines tâches nécessitent une coordination. Dans la lutte contre le tabagisme, par exemple, les trois instances intéressées doivent collaborer pour que ce qui se fait sur le plan national se répercute sur le plan cantonal»[15].
>
> *Dr Pierre Calpini, médecin cantonal et chef du Service de la santé publique*

Transformation du Sanaval et innovations organisationnelles

La Ligue ajoute à ses fonctions le dépistage précoce des bronchites chroniques, un service de location d'appareils d'aide respiratoire et la lutte contre le tabagisme. Son organisation est modifiée en profondeur: les infirmières-visiteuses deviennent polyvalentes, les préventoriums ne sont plus subventionnés et les dispensaires disparaissent. Le Sanaval devient le *Centre valaisan de pneumologie et de traitements complémentaires*. Il élargit officiellement son champ d'actions aux autres affections pulmonaires telles que la silicose, l'asthme, la bronchite chronique, l'emphysème et le cancer.[16]



Mineurs à la Grande Dixence, 1951.
Photo Grande Dixence, Médiathèque Valais - Martigny

Marie Rywalski

Marie Rywalski (1921-2003), assistante sociale au Service social du Sanaval



Marie Rywalski. Photo Anonyme, Treize Etoiles Médiathèque Valais - Martigny

Marie Rywalski est engagée comme assistante sociale en 1955 au Sanatorium valaisan lors de la création de l'aile sociale de l'établissement. Sa mission consiste à préparer les malades au retour à la vie normale et à la réintégration professionnelle.
Sensible aux difficultés financières des patients et des patientes, elle œuvre à la création de l'association valaisanne des travailleurs sociaux et en devient la première présidente en 1964. Elle encourage la création d'un organisme pour la jeunesse en vue de la protection de l'enfance.
Membre du comité de la Ligue et soucieuse d'efficacité, elle insiste sur la nécessité de créer des services médico-sociaux.[17] Préoccupée par le bien-être de toutes les personnes laissées pour compte, elle invite à la réalisation d'une enquête sur la condition des personnes âgées. Elle dénonce l'absence de vision politique, des foyers mal agencés et du personnel non spécialisé. Elle préside la commission intercommunale pour la construction d'un home pour personnes âgées à Lens, inauguré en 1978.
Comme assistante sociale, elle participe à la création du groupe des travailleurs sociaux de la région sierroise et, comme députée au Grand Conseil, elle participe à la commission sur le financement des organisations médico-sociales par l'État.[18]
Marie Rywalski a cherché à améliorer la vie quotidienne de la population pauvre et délaissée dans le canton. Elle est décédée en 2003.

INAUGURATION DU SANA VALAISAN

M. Bender : Nous avons droit à la santé

Tuberculose. Cette maladie qui terrifiait et décimait les populations d'autrefois fait aujourd'hui moins peur. Pourtant, il est faux de dire qu'elle a disparu. Grâce au développement de la prévention par la vaccination au BCG, à l'amélioration de la détection dans les écoles, la tuberculose a diminué de façon significative dans la jeunesse. De ce fait, elle devient de plus en plus une maladie de l'adulte et des personnes âgées. D'autre part, le nombre des tuberculeux chroniques augmente régulièrement depuis plusieurs années. Souvent, la tuberculose vient compliquer une silicose préexistante. Or, on sait quel tribut le Valais paie à la silicose... Il était donc urgent d'adapter l'équipement de notre sanatorium aux besoins actuels des malades et d'assurer ainsi aux tuberculeux âgés un traitement adapté sur le plan médical et humain.

Ouvert en 1941 avec une capacité de 130 lits, le Sana valaisan prévoyait déjà une extension future en hauteur. En 1947, les possibilités d'hébergement sont augmentées par l'achat de l'Hôtel Cécil. Mais, en 1970, le Cécil cesse son activité, les cas de jeunes tuberculeux étant en régression. Cependant, depuis 1958 se pose le problème d'une adaptation du Sanaval afin d'assurer aux malades un traitement moderne. Le décret du 17 mai 1958 octroie un crédit de 2 150 000 francs pour les transformations qui se portent sur les trois plans suivants :

sur le plan médical, il s'agit d'agrandir le parc des appareils de réanimation de la fonction respiratoire et d'adapter les locaux en conséquence.

Sur le plan social, il est nécessaire d'augmenter les possibilités de loisirs et d'occupation des malades hospitalisés pour une longue durée grâce à une salle de réunion et à quelques locaux annexes.

— Sur le plan du logement, il importe de fournir aux personnes désireuses d'habiter sur place un logement convenable et d'améliorer celui des sœurs.

Lors de la votation du 25 et 26 janvier 1969, le peuple accepte ces réalisations.

Inauguration officielle

Vendredi 16 février 1973, lors d'une cérémonie officielle en présence des autorités cantonales et locales, des représentants du corps médical et de la Ligue antituberculeuse, des infirmières-visiteuses, des artisans de l'œuvre, M. Ernest von Roten remet le nouvel étage à M. Bender en faisant remarquer :

« Il m'est plus agréable d'inaugurer des locaux pour des malades que de couper des rubans sur des tronçons de route. »

Dans son mot de bienvenue, le Dr Barras, directeur du Sanaval, souligne l'importance de cette modernisation. La durée moyenne des cures est actuellement de trois à quatre mois au lieu des huit mois d'autrefois. Ainsi, les 190 lits suffisent. C'est donc l'équipement médical qui a été transformé.

A son tour, l'architecte cantonal, M. Zimmermann rappelle les différentes phases des travaux commencés dès mai 1970.

La santé coûteuse

L'allocution du conseiller d'Etat Bender est suivie avec attention car elle soulève des questions brûlantes. Après avoir remercié M. le président A. Zufferey dont « la présence amicale permet d'imprimer le sceau de la majorité gouvernementale sur le déroulement de la cérémonie » et jeté un bref coup d'œil sur l'historique du Sanaval, M. Bender saisit le problème de la santé sous son aspect le plus délicat, celui des finances :

« ... Les soins de la santé sont coûteux, c'est la vérité. Les chiffres vrais sont assez éloquents sans qu'il soit besoin de recourir à la manipulation et au mensonge pour frapper l'opinion. Les récents débats de notre Parlement ont illustré de tels procédés malhonnêtes. Or, malgré les mises au point catégoriques et les décisions non moins limpides, des rescapés de l'Anabase poursuivent leur escarmouche d'arrière-garde. On ajoute aux centaines de millions, en prenant bien garde d'omettre les indexations obligatoires : on mêle les francs 1967 aux francs 1980, on parle de dépenses croissant à un rythme fou en négligeant l'accroissement des recettes et surtout la portion congrue des anciens budgets affectés à la santé, en rapport à la moyenne suisse.

» Le pharmacien Calpini qui a délaissé les officines « notoirement déficitaires » pour les « salaires princiers » de chef de service est un mégalomane qui va, sous la direction et avec la complicité d'un chef irresponsable, conduire l'Etat et les contribuables à la faillite et l'Industrie du médicament sur le... carreau !

» Nous osons espérer que le bon sens reprendra le dessus et que les pêcheurs en eau trouble s'aviseront que la turbidité de l'eau n'est que l'effet de leur seule agitation dans la vase.

» L'exemple du Sanaval rend compte à sa manière de la définition du droit à la santé et de la valeur de la solution proposée : refus de la dispersion inutile des anciens pavillons d'hôpitaux, application rationnelle et rapide des nouvelles techniques de réanimation de la fonction respiratoire.

La santé est coûteuse, les rattrapages et les adaptations en cours se paient cher. Tout cela est exact encore. »

Après la bénédiction des nouveaux locaux par le doyen Mayor de Sierre, les invités se dispersent le long des couloirs, jetant des regards étonnés sur des appareils respiratoires hétéroclites, saluant quelques malades, appréciant le caractère fonctionnel de ce troisième étage. Des notes de musique s'échappent de la salle de spectacle où les pensionnaires se sont réunis pour écouter le concert de l'ensemble valaisan de cuivres, sous la direction de Jean-Charles Dorsaz.

M.-J. Luisier

Le Confédéré, 23 février 1973[19]

Années charnières et ouverture à la prévention (1980-1994)

La décennie 1980 marque un tournant: nomination d'une directrice pour les activités de la Ligue, changement de directeur au Centre valaisan de pneumologie, arrivée d'un nouveau médecin cantonal. Confrontée à l'émergence du sida[20], la Ligue s'engage dès 1987 à former des infirmières pour accompagner les malades, les séropositifs, les séropositives et leurs familles. Elle apporte également un soutien au centre Contact de Sion, centre d'accueil, de consultations et d'informations pour lutter contre la drogue sous forme ambulatoire.[21] L'Antenne-Sida créée avec la Ligue valaisanne contre les toxicomanies (LVT) bénéficie de fonds publics et d'une coordinatrice, dès 1992. Béatrice Jordan, la nouvelle directrice de la Ligue, souligne la nécessité d'élargir les activités de prévention en partenariat avec les autres ligues et le Département de la santé publique.[22]

APRÈS LA TUBERCULOSE

La ligue valaisanne entend lutter contre le sida



Mme Viviane Théler, secrétaire; Mme Béatrice Jordan, directrice de la ligue contre la tuberculose; M. François Dorsaz, président; le Dr Jean-Marie Tschopp, directeur du centre valaisan de pneumologie et M. Praz caissier de la LVTP.

MONTANA (apm). – Fléau particulièrement redouté il y a quelques années, la tuberculose ne fait plus autant de ravage. La maladie n'est pourtant pas éteinte puisque l'an dernier, 351 cas pathologiques étaient encore signalés, dont 77 tuberculoses actives ou stabilisées.

La vaccination joue comme on le sait aujourd'hui un rôle prépondérant. 8894 enfants étaient testés en 1986 et 5071 vaccinés auxquels s'ajoutent 2551 bébés. Chargée d'étudier de nouvelles directions pour l'application du BCG, une commission helvétique guidera le centre valaisan de pneumologie notamment qui se réserve un jugement d'ici quelque trois ans.

Ce service de vaccination n'est en fait qu'une des facettes des activités de la Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose et les maladies infectieuses. Parmi celles-ci, relevons encore le succès du service de prêt des appareils d'aide respiratoire à domicile. Un nombre important est utilisé par des patients atteints de silicose (quelque 1000 cas sont encore estimés dans notre canton).

Le Valais pas épargné!

La ligue est un organisme aujourd'hui bien rodé et parfaitement structuré. Un groupement bénéficiaire (près de 44 000 francs à fin 1986) et prêt à toutes les interventions préventives ou autres.

La LVTP se déclare donc prête aujourd'hui à amorcer une nouvelle lutte et précisément contre le sida. «Une épidémie qui nous pend au nez», précisait jeudi à Montana le directeur du centre valaisan de pneumologie, le Dr Jean-Marie Tschopp. Avec lui, M. Georges Dupuis, médecin cantonal, insiste sur l'absolue nécessité d'une prévention appliquée. Le sida ne se communique que sexuellement, par voie sanguine ou entre toxicomanes et par voie intraveineuse.

Aujourd'hui en Valais, 160 personnes sont officiellement reconnues séropositives. Douze cas de sida sont dénombrés. Mais cette situation apparaît pour le moins sous-estimée. Les enfants (un bébé sur deux naissant d'une mère séropositive l'est à son tour) ne sont pas épargnés. Cinq séropositifs sont en tous cas recensés dans notre canton.

Le centre de dépistage sédunois connaît une forte fréquentation. Chaque mois, pas moins de cent personnes se soumettent à un examen de contrôle.

Le sida n'épargnera donc pas notre région. Il ne doit pas pour autant engendrer de psychose. Appréhendé avec conscience, il peut être évité. Et les moyens nous sont aujourd'hui connus.

Le Nouvelliste, 13 juin 1987[23]

La tuberculose reste un problème de santé publique, mais n'est plus prioritaire grâce à la qualité des traitements et à une faible mortalité en Suisse. Le médecin cantonal encourage la Ligue à s'ouvrir à la prévention.[24] Le soutien du Département de la santé publique dépend de sa volonté d'adapter ses structures. Au sein du comité de la Ligue, la tension grandit autour de la cohabitation entre la lutte contre la tuberculose et la prévention. La difficulté à concilier ces deux axes se cristallise autour de deux conceptions opposées de l'avenir de l'association. D'un côté, le Pr Jean-Marie Tschopp, directeur du Sanaval, défend l'idée que les maladies pulmonaires doivent rester au cœur des préoccupations de la Ligue. Son attachement à la pneumologie témoigne de sa volonté de maintenir la tradition de la Ligue dans ce domaine. À l'opposé, le Dr Georges Dupuis souhaite que la Ligue élargisse ses activités à la promotion de la santé et à la prévention, notamment à la prévention des toxicomanies et des maladies transmissibles telles que le sida. Cette vision s'inscrit dans une perspective de santé publique, où la prévention occupe une place centrale. La relation entre ces deux personnalités opposées est toutefois teintée de respect: «Jean-Marie Tschopp était un excellent pneumologue mais il lui manquait une vraie vision de santé publique! C'était un bon adversaire, intraitable mais respectable, qui poussait à devenir encore meilleur dans l'argumentation».[25] Cette confrontation d'idées au sein du comité stimule sa réflexion.

Après ce long combat mené par le Dr Georges Dupuis soutenu par François Dorsaz, président de la Ligue, la prévention est reconnue comme une activité essentielle en 1994.[26] La Ligue adopte de nouveaux statuts et devient la *Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention* (*LVPP*). À sa mission de lutte contre la tuberculose et les maladies pulmonaires, s'ajoutent la coordination de la prévention cantonale et la lutte contre certaines maladies transmissibles. Le Département de la santé publique passe des conventions avec la Ligue afin qu'elle participe à l'organisation médico-sociale et collabore avec d'autres ligues.[27] Ce changement rapproche les ligues valaisannes de la vision du Dr Georges Dupuis qui rêve d'une fusion entre la LVT et la LVPP.

> «Le Valais est un petit canton du fait de sa population; il est donc nécessaire de mettre ensemble toutes les forces que l'on a pour faire de la prévention et de la promotion de la santé.»[28]
>
> *Dr Georges Dupuis, ancien médecin cantonal du Valais et chef du Service de la santé*

■

DE LA LIGUE POUR LA PRÉVENTION

À PROMOTION SANTÉ VALAIS

(1995-2009)



Campagne fumée passive 2007-2009

Évolution de la Ligue et diversification de ses missions

À partir de 1995, la Ligue élargit son champ d'actions grâce au mandat du Service de la santé publique. Ses activités se diversifient et ses missions s'étoffent: à la lutte contre la tuberculose, les maladies pulmonaires et les maladies transmissibles s'ajoute la coordination de la prévention cantonale.[1] De nouvelles perspectives s'ouvrent avec la signature d'une convention entre la Ligue, le Département de la santé et l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Lausanne.

En parallèle à la modification de la loi sur la santé, les statuts sont remaniés.[2] Dès son premier article, la loi évoque la promotion de la santé, objectif poursuivi par le Dr Georges Dupuis au sein de la Ligue. Promotion de la santé et prévention des maladies deviennent les deux facettes d'une nouvelle conception de la santé publique, fondée sur la responsabilité individuelle et la solidarité collective. Le financement de la prévention est assuré par le droit de timbre, une part annuelle de la dîme sur l'alcool et d'autres sources, élargissant ainsi les perspectives d'action de la Ligue.[3]

Actions et programmes de prévention

Durant la décennie 1990, la Ligue diversifie ses activités et adopte une structure protéiforme, selon les termes du Pr Jean-Marie Tschopp qui souligne l'originalité de cet organisme.[5] Malgré la diminution des cas de tuberculose, la prise en charge des examens d'entourage reste nécessaire. En revanche, les activités du car radiophotographique cessent vu le peu de cas dépistés par ce moyen. Le véhicule est transféré à Berat en Albanie où il a été rapidement démantelé.[6]

Eviter les maladies

Un tournant pour la Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires.

SION. – Constituée dans les années cinquante, la Ligue valaisanne contre la tuberculose et les maladies pulmonaires a changé de nom l'an dernier. Désormais, elle s'appelle Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention. Cette modification indique en fait que cette structure s'ouvrira de plus en plus aux questions de prévention globale. En fin de semaine, lors de l'assemblée générale tenue au restaurant des Iles, le médecin cantonal, M. Georges Dupuis, a remercié les responsables pour leur implication suite à la signature de la convention avec le Département de la santé publique. Les conclusions du rapport sur la «Santé des Valaisans» du professeur Paccaud et l' «Etude suisse sur la santé des Valaisans» vont permettre de mettre en place des actions mieux ciblées.

Bus santé

Cette infrastructure mobile n'est plus en fonction depuis octobre puisque une réorientation de la prévention a été décidée. Elle pourrait être offerte à une organisation albanaise. La directrice de la LVPP, Béatrice Jordan, va se rendre prochainement dans ce pays pour étudier la faisabilité de ce projet. Durant les derniers mois de fonctionnement, des radiophotos pour les personnnes appartenant à des groupes à risques ont été réalisées. Cent soixante-cinq personnes ont été invitées à effectuer des contrôles supplémentaires chez leur médecin. Plus de trois mille contrôles de tension artérielle ont été faits. Des informations sur les risques du tabagisme ont été largement prodiguées.

Une trentaine de cas de tuberculose ont nécessité un examen d'entourage. Dans le futur, la LVPP veillera à ce que les médecins chargés de ces contrôles lui fournissent des indications. La vigilance est primordiale.



Le président de la LVPP, M. François Dorsaz, et la directrice, Mme Béatrice Jordan, ont indiqué que 1995 fut année de réflexion, de réorganisation dans l'esprit de la nouvelle loi sur la santé en Valais. nf

Appareils d'aide respiratoire

Plus de huit cents habitants du Vieux-Pays ont pu bénéficer d'une ou de plusieurs de ces machines. La LVPP a fourni un travail important pour que ces patients puissent demeurer dans leur foyer.

Le Valais a été le premier canton suisse à étudier systématiquement la qualité de vie à domicile des insuffisants respiratoires. Une longue étude prospective a été récemment terminée. Le Dr Jean-Marie Tschopp, président de la commission médicale, a livré jeudi dernier quelques résultats. Le quart des patients souffrent de malnutrition et plus de 20 % d'entre eux présentent des troubles dépressifs. Cette recherche fournit de précieuses indications afin de mieux encore organiser les soins donnés par des infirmières spécialisées. *(cat)*

Le Nouvelliste, 26 juin 1996[4]

Les premières actions de prévention de la Ligue concernent la lutte contre le tabagisme chez les jeunes dans les écoles de Sierre et l'éducation des malades et du personnel.[7] À la veille du XXIe siècle, la Ligue s'engage dans la création d'un programme d'éducation pour les malades insuffisants respiratoires, dans la formation du personnel et dans la création d'un réseau pluridisciplinaire de personnes soignantes. Elle publie une brochure intitulée «Mieux vivre avec son asthme», qui vise à améliorer la qualité de vie des malades tout en offrant au personnel soignant des ressources pour mieux accompagner les patients.

Par ailleurs, en 1999, la Ligue restructure le centre d'information du tabagisme afin de préparer la création du CIPRET (Centre pour l'information et la prévention du tabagisme) qui verra le jour en 2000. Elle poursuit la coordination du secteur médico-scolaire et organise la campagne de vaccination contre l'hépatite B. Par ailleurs, elle joue un rôle actif dans la gestion des dossiers médicaux des requérants d'asile, veillant à ce que leur suivi médical soit conforme aux exigences sanitaires.



Mammographie de dépistage, lecture sur console.
Photo FGDC

Lancement du programme de dépistage du cancer du sein

Après le canton de Vaud, le Valais crée en 1999 un centre de dépistage et met en place un programme organisé de dépistage du cancer du sein, offrant à plus de 50 000 femmes la possibilité d'effectuer une mammographie tous les deux ans.

Changement de direction et nouvelles orientations

En 2002, Rose-Marie Sewer succède à Béatrice Jordan avant d'être remplacée par Jean-Bernard Moix en 2004.[8] Dès son arrivée, le nouveau directeur souhaite offrir aux malades un service de qualité avec un personnel disponible et une information fiable.
Les activités de la Ligue se répartissent en deux secteurs distincts. Le secteur pulmonaire regroupe le service social, la location des appareils respiratoires pour mesurer l'apnée du sommeil, l'éducation thérapeutique des patientes et des patients atteints de BPCO (Broncho-pneumopathie chronique obstructive), les vaccinations au BCG, les enquêtes d'entourage et l'information pour lutter contre les méfaits du tabagisme chez les jeunes. Le secteur prévention, moins valorisé, réunit le centre de dépistage du cancer du sein (programme gratuit de mammographie), la médecine scolaire (problèmes de surcharge pondérale, vaccination de la varicelle), le centre de compétences alimentation et mouvements (activités physiques, rapport sain à la nourriture), la prise en charge médicale des requérants d'asile et l'administration de l'Antenne-sida avec des campagnes de prévention auprès des personnes homosexuelles, prostituées et de leur clientèle.

Béatrice Jordan

Béatrice Jordan (1939-2021), infirmière et directrice de la Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose



Béatrice Jordan.
Photo Anne Ruffieux-Jordan

Après l'obtention d'un diplôme à l'école de commerce à Genève, Béatrice Jordan se tourne vers des études d'infirmière. Elle réussit le diplôme de l'école valaisanne d'infirmières (EVI) en 1962. Elle occupe divers postes à l'EVI et à l'école de nurses de la Pouponnière valaisanne, puis assure des soins à domicile au Centre médico-social de Sion. Engagée par la Ligue valaisanne contre la tuberculose pour réorganiser la prévention par la vaccination et le dépistage, elle devient directrice de la Ligue en 1984.
Elle se perfectionne en gestion d'entreprise, développe l'Antenne-sida, coordonne la médecine scolaire et planifie la location d'appareils respiratoires. Elle participe à la création du CIPRET et du centre de dépistage du cancer du sein. Grâce à ses excellentes relations avec les pédiatres de la ville de Sion, elle a contribué à de nombreuses campagnes de vaccination.
Selon le Dr Georges Dupuis, Béatrice Jordan était une femme dévouée qui aimait la santé publique et la médecine scolaire. Elle a fait preuve d'une grande générosité et d'un sens aigu des obligations de l'État. Elle a tenu la Ligue à bout de bras. Dominique Favre, Président de Promotion santé Valais, souligne sa bienveillance avec les malades, son esprit d'innovation et son dynamisme. Seule femme au comité, elle a su s'imposer.
En 2002, Béatrice Jordan prend sa retraite. Elle reste une figure éminente de la santé publique valaisanne, jusqu'à son décès en 2021.

Accompagnement des malades du Sida

L'antenne est à vous

Si en Valais comme partout ailleurs, les victimes du Sida souffrent encore de discrimination, la situation a considérablement évolué depuis dix ans. «Antenne Sida» y est pour beaucoup.

Certes, il n'est pas complètement révolu le temps où côtoyer un malade du Sida, lui serrer la main ou boire dans son verre, déclenchaient chez certains des sueurs froides. Mais ce genre de comportements irrationnels est en nette diminution. *«L'attitude de la population face au Sida et à ses victimes a fondamentalement changé depuis dix ans»*, confirme Béatrice Jordan, membre du comité d'Antenne Sida et directrice de la Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention*. *«Aujourd'hui, même si beaucoup de problèmes subsistent, on sent une meilleure acceptation des malades.»* La prévention n'est pas étrangère à cette évolution. Elle a contribué non seulement à tordre le cou à de nombreux préjugés liés au Sida, mais aussi à tisser des liens de solidarité entre bien-portants et séropositifs.

Pour le Valais romand, Antenne Sida, basé à Sion, joue un rôle pivot: *«Notre action est double*, explique Béatrice Jordan; *D'une part nous accompagnons le malade et sa famille, d'autre part, nous faisons de la prévention à tous les niveaux, et notamment dans les écoles, auprès des réfugiés, des gardiens de prison.»* Par téléphone ou lors de contacts directs, inlassablement l'Antenne conseille, fait le lien entre les diverses institutions concernées. Par une permanence téléphonique (027/ 22 87 57), elle démontre sa volonté d'une présence sans faille. *«Dernièrement, une personne séropositive depuis huit ans a repris contact avec nous. Elle ne l'avait plus fait depuis cinq ans. Une tentative de suicide l'a poussée à chercher à nouveau de l'aide.»*

Test anonyme

Nombreux sont ceux qui contactent «Antenne Sida» pour un test anonyme de dépistage du virus. L'antenne leur transmet alors le numéro de l'Institut central des hôpitaux (027/ 33 11 51). L'intéressé se rendra à l'Institut pour une prise de sang puis recevra les résultats. *«Si le test est négatif, nous leur proposons tout de même un entretien*, précise Béatrice Jordan, *car il est très important qu'ils analysent et modifient leur comportement à risque.»*

Que la personne soit atteinte ou non par la maladie, pas question de moraliser mais bien d'informer. Il s'agit de transmettre un message adapté au profil de l'interlocuteur, en parlant fidélité ou préservatifs.

A la personne qui se découvre atteinte par le virus HIV, l'antenne proposera un encadrement adéquat. On lui conseillera d'abord de s'adresser à un médecin pour un premier bilan de la maladie, mais quel que soit son choix, on lui donnera dès le début les principaux conseils d'hygiène de vie.

Antenne Sida mise sur le professionnalisme, la vulgarisation et surtout, la convivialité. Au rythme d'une moyenne de cinq à six appels par jour, elle n'a plus à prouver sa nécessité. *«Mais il nous reste encore des choses à faire, notamment pour que les séropositifs puissent parler ouvertement de leur maladie»*, conclut Béatrice Jordan.

Véronique Salamin

* *La Ligue Valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention a été mandatée en 1987 par le Département de l'économie publique en tant que partenaire dans la coordination de la prise en charge des problèmes liés au Sida. De plus, elle est le support financier des deux Antennes Sida en Valais.*



KONI NORDMANN

Antenne Sida joue un rôle très important d'accompagnement et de soutien des malades contaminés par le virus HIV et de leur famille, ainsi qu'un rôle capital de prévention.

Club de la presse BCV-Radio Rhône

Professeur Montagnier invité



Le Pr Montagnier, premier chercheur à avoir isolé et identifié le virus du Sida, sera à Sierre ce soir.

Aujourd'hui, des scientifiques tentent de découvrir un vaccin miracle pour combattre le virus du Sida. Parmi eux, le professeur Luc Montagnier. Le chercheur français a été le premier à isoler et identifier le virus du Sida en 1983. Actuellement directeur de recherche au Centre National de Rercherches Scientifiques et professeur à l'Institut Pasteur, il sera l'invité de Club de la presse BCV-Radio Rhône, ce soir vendredi 19 avril, dès 19 h.

Face aux questions de Jean-Blaise Fellay (revue *«Choisir»*), Vincent Pellegrini (*«Nouvelliste»*), Pierre-André Krol (*«l'Hebdo»*) et de Geneviève Zuber (Radio Rhône), le professeur Montagnier s'exprimera sur l'avancement des travaux de recherche.

Cette émission en direct sera suivie d'une conférence-dialogue ouverte au public, ce soir à 20 h 15, à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Sierre. Le professeur Hirschel, professeur adjoint à la division des maladies infectieuses et directeur de l'unité Sida de l'hôpital Univesitaire Cantonal de Genève, participera également à cette conférence. Il développera le thème des traitements appliqués.

Journal de Sierre, 19 avril 1996[9]



Matériel d'oxygénothérapie. Photo Promotion santé Valais

Structuration et modernisation de la Ligue

La prise de fonction du nouveau directeur marque le début d'une période de transformations pour la Ligue. Parmi les priorités figurent la structuration et la modernisation de l'organisation, notamment sur le plan informatique. En parallèle, une attention particulière est portée à la réforme des directives concernant la santé scolaire et à la lutte contre le tabagisme.

En 2008, le Centre Alimentation et Mouvement est créé dans le but de favoriser l'adoption d'habitudes de vie saines dès le plus jeune âge. Ce Centre encourage la collaboration entre les différents acteurs du secteur afin de renforcer les réseaux existants. Il cherche également à créer un environnement favorable à la santé, notamment par la promotion de la pratique du sport et l'organisation d'événements tels que la semaine du goût ou la fête des écoles. Il participe à la conception de support pédagogique comme la brochure intitulée «Pour un poids corporel sain». Ces activités visent à sensibiliser les professionnels de santé et les familles afin de promouvoir le bien-être dès le plus jeune âge.

À partir de 2008, la LVPP concentre ses efforts sur la lutte contre l'épidémie d'obésité qui touche le canton. À cet effet la Ligue crée le Centre alimentation et mouvement tout en soutenant fortement l'association Fourchette Verte et le projet Senso5. Ensemble, ils promeuvent une alimentation saine et équilibrée, ainsi qu'un mode de vie plus actif. L'association Fourchette Verte propose un label pour les établissements de restauration respectant les critères de diversité et d'équilibre des plats. Le projet Senso5 développe les compétences alimentaires des enfants par une approche sensorielle de l'alimentation. Le projet deviendra en 2012 la Fondation Senso5.

LUTTE CONTRE L'OBÉSITÉ

Le Valais bouge



Le mouvement au service de la santé. Ici dans une classe primaire de La Souste. MAMIN



«La lutte contre l'obésité ne doit pas entraîner des normes de minceur extrêmes.»

JEAN-BERNARD MOIX
DIRECTEUR DE LA LVPP

Pour la LVPP (Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention) l'année 2006 est placée sous le thème de la lutte contre l'obésité en Valais. Une démarche qui va dans le sens de la Promotion de la santé du canton qui axe son programme 2006-2008 autour du même sujet. Un problème réel, qui touche de plus en plus de Valaisans et surtout qui concerne de plus en plus d'enfants.

Les projets autour d'une alimentation saine ne manquent pas. Les directives et les régimes non plus. Afin de faire le tri parmi tous les programmes proposés, le DSSE (Département de la santé, des affaires sociales et de l'énergie) a chargé la LVPP de mettre en place un centre «Alimentation et santé».

Une première en Suisse. Un outil novateur qui sera opérationnel d'ici à la fin de l'année et qui permettra la coordination et le suivi des différents projets relatifs au mouvement et à l'alimentation. Le centre Alimentation et mouvement doit aboutir à un concept global de la prise en charge de l'obésité en Valais et surtout donner accès à toutes les parties du canton à l'information et au soutien.

Jean-Bernard Moix, directeur de la LVPP, est conscient de l'enjeu qu'un tel centre peut avoir. *«En Valais, nous avons plusieurs projets de qualité autour de l'alimentation. Nous devons les évaluer et généraliser ceux qui sont efficaces. Fourchette Verte devrait être développée dans tous les restaurants scolaires et Senso5 est particulièrement bon car il s'agit d'une approche sensorielle: développer le goût chez l'enfant pour lui donner envie de manger autre chose que des sucreries.»* Mais Jean-Bernard Moix relève aussi les limites et les risques de la prévention. *«Il faut prévenir la surcharge pondérale sans prôner des normes de minceur extrêmes qui favorisent des comportements alimentaires désaxés. Il ne faut surtout pas stigmatiser les gros.»* Le BMI ou IMC (indice de masse corporelle: poids divisé par la taille au carré) est un bon indicateur. Inférieur à 19: votre poids est au-dessous de la norme de santé. De 20 à 25, votre poids est idéal, de 26 à 30, vous êtes en surpoids et si votre IMC est supérieur à 30 vous mettez votre santé en péril.

Les programmes liés au mouvement seront aussi soutenus car il ne suffit pas de manger sain, bouger est aussi important. FM

Le Nouvelliste, 23 juin 2006[10]

Lutte contre le tabagisme et avancée législative

Face à l'épidémie du tabagisme, la LVPP investit près de CHF 600 000.- entre 2006 et 2009 dans plusieurs campagnes d'information qui concourent à un objectif: l'interdiction de la fumée passive dans les établissements publics.

La loi sur la santé, comprenant cinq articles visant à interdire le tabac dans les lieux publics, franchit une étape décisive en étant adoptée par le Parlement en 2008. Toutefois, certains opposants, en désaccord avec les articles relatifs à la lutte contre la fumée passive, lancent un référendum pour remettre en question cette décision. La population exprime un soutien massif à cette loi qu'elle accepte par plus de 75% des votants, ce qui aboutit à l'élimination définitive de la fumée dans les espaces publics.[11] La nouvelle loi entre en vigueur en 2009.



«La fumée du tabac est responsable de 90% des cancers du poumon.»

Prof. Dr Jean-Marie Tschopp, médecin-directeur du Centre valaisan de pneumologie, Montana

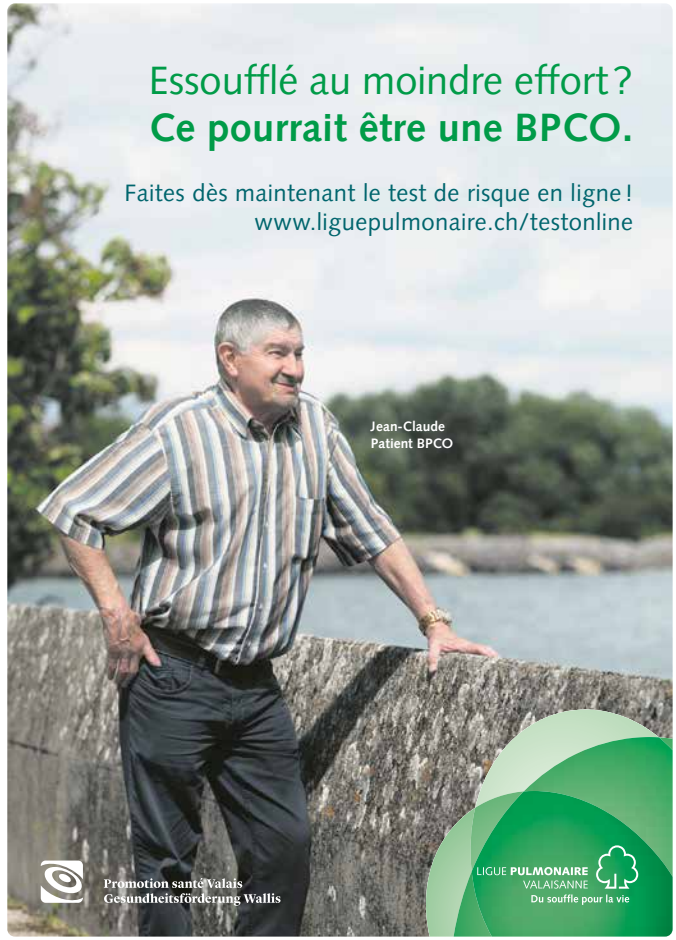
imedia

Pour se protéger de la fumée passive, votez
OUI À LA LOI SUR LA SANTÉ
le 30 novembre.
Comité de soutien à la loi sur la santé, CP 888, 1951 Sion



Campagnes d'information en faveur de la nouvelle loi sur la santé





Campagnes de sensibilisation à la BPCO
(Bronchopneumopathie chronique obstructive)

PROMOTION SANTÉ VALAIS

(DÈS 2010)



4

Prévention en classe. Photo Jean-Claude Roh, 2018

Une évolution majeure de la prévention et de la santé publique en Valais

L'année 2010 marque une étape importante dans l'histoire de la Ligue qui modifie ses statuts après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la santé[1] et devient *Promotion santé Valais* (PSV). Cette transformation s'accompagne du maintien des missions de prévention et de traitement des maladies pulmonaires, réalisées en étroite collaboration avec le Département de la santé: enquêtes d'entourage, oxygénothérapie, apnée du sommeil, consultations sociales et «Mieux vivre avec une BPCO» afin de développer l'éducation thérapeutique. Elle s'engage dans la promotion de la santé et se consacre notamment aux programmes de dépistage, à la prévention des maladies transmissibles, à l'alimentation et au mouvement. Elle coordonne également les programmes de prévention et de la santé scolaire.[2]

> «Le Valais peut s'enorgueillir de quelques succès: la création de Promotion santé Valais, la mise en place de la médecine scolaire pour les vaccinations et les programmes de dépistage du cancer du sein et du côlon.»[3]
>
> *Dr Georges Dupuis, ancien médecin cantonal et chef du Service de la santé*

Le Nouvelliste, 2 juin 2010[4]

Que vive Promotion Santé Valais !

RENAISSANCE▶ La Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention a changé de nom. Dans la joie!

PASCAL GUEX

La Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention est morte. Vive Promotion Santé Valais (PSV)! Hier soir à Salquenen, les membres fondateurs de cette vénérable institution ont en effet officialisé un changement de nom devenu inéluctable, si l'on en croit le président Dominique Favre. «*L'ancienne appellation manquait de clarté. Il y avait notamment une contradiction apparente entre le contre les maladies pulmonaires et le pour la prévention.*»

Meilleure visibilité

Mais le groupement – qui bénéficie d'un soutien financier important du canton via plusieurs mandats – cherchait surtout à offrir une meilleure visibilité au grand public. «*Le nouvelle dénomination met en effet en exergue l'évolution du domaine de la prévention, puisant de la lutte contre certaines maladies à la promotion d'un certain style de vie et de comportements sains*», renchérit le directeur de PSV, Jean-Bernard Moix. Lequel souligne que ce groupement désormais fort de 45 collaborateurs et d'un budget proche des 8 millions et demi de francs va pouvoir à l'avenir remplir encore mieux sa mission d'information, «*en offrant à la population toutes les pistes utiles pour rester en bonne santé.*» Dès sa naissance en 1951, celle qui avait alors été baptisée Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose n'a eu de cesse d'élargir son champ d'activité pour répondre aux besoins de santé de la population valaisanne. «*Elle avait ainsi développé dans un premier temps son action pour lutter contre les maladies pulmonaires, comme l'asthme, les insuffisances respiratoires, etc.*» L'association aujourd'hui présidée par Dominique Favre a ensuite étendu son action au domaine de la prévention dans des domaines aussi divers que la lutte contre le sida, contre le tabagisme, le dépistage du cancer du sein, l'alimentation et le mouvement ou encore la santé scolaire.

13 000 enfants contrôlés par année

Résultat: Promotion Santé Valais regroupe dès aujourd'hui de nombreuses activités visant à améliorer la santé dans ce canton. Revue de détails avec le directeur Jean-Bernard Moix. «*Les missions de PSV en bref? C'est la coordination des activités de santé scolaire avec 13 000 enfants contrôlés par an; le dépistage du cancer du sein auprès de 11 000 femmes âgées de 50 à 70 ans chaque année; la prise en charge de 3000 personnes en proie à des problèmes pulmonaires, via leur suivi à domicile, la location d'appareils respiratoires, etc.*» Promotion Santé Valais propose aussi des enquêtes d'entourage pour la tuberculose ou encore un offre de cours pour une meilleure gestion de l'asthme.



Promotion Santé Valais regroupe de nombreuses activités visant à améliorer la santé dans le canton. DR



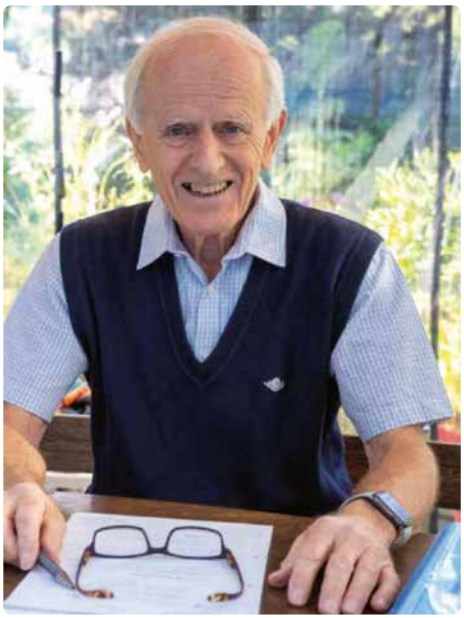
Le directeur de Promotion Santé Valais, Jean-Bernard Moix, son président Dominique Favre heureux de fêter la naissance de cette nouvelle entité. LE NOUVELLISTE

Couvrir l'entier du canton

Ces derniers mois, le catalogue d'activités déjà très riche de la défunte Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention s'est encore étoffé. Notamment avec la mise en place d'un programme cantonal pour un poids corporel sain qui comprend plus de 15 mesures comme le sport scolaire facultatif, le Pédibus, Sensoš, la Fourchette verte ou encore le label «Communes en santé». Résultat: Promotion Santé Valais veille désormais sur le physique de plus de 30 000 Valaisans. L'objectif de PSV étant d'augmenter encore sa présence sur le terrain et sa «clientèle». «*Nous avons ainsi revu les statuts de notre institution afin de l'ouvrir à des membres individuels*», souligne le président Dominique Favre qui a bien l'intention de continuer à jouer la carte de l'ouverture, et sur l'ensemble du canton, s'il vous plaît. «*Nous avons d'ores et déjà préparé l'ouverture d'une nouvelle antenne dans le Haut-Valais et envisageons d'en installer une quatrième – après celles de Sion, Montana et Viège donc – dans le Bas-Valais.*» PG

Georges Dupuis

Un stratège visionnaire: le Dr Georges Dupuis, chef du service de la santé et médecin cantonal (1986-2012)



Dr Georges Dupuis, ancien médecin cantonal. Photo Joakim Faiss

Georges Dupuis étudie la médecine aux Universités de Fribourg, de Lausanne et de Los Angeles en Californie. Spécialisé en maladies infectieuses et en microbiologie clinique, il travaille notamment au Centre hospitalo-universitaire vaudois et à l'Institut central des hôpitaux valaisans. Lorsqu'il est nommé chef du Service de la santé en 1986, le Dr Georges Dupuis remarque l'importance de la *Ligue pour la lutte contre la tuberculose et les maladies pulmonaires*. Il utilise cette association privée, active sur le terrain, proche des malades et de leurs préoccupations sociales pour établir une véritable politique de santé publique.

Convaincu du rôle fondamental de la prévention, le Dr Georges Dupuis cherche à élargir les prestations de la Ligue. Il mène un combat permanent au sein du comité pour la prévention et le dépistage précoce des maladies. Il représente l'État dans cette bataille et définit le rôle de la Ligue comme coordinatrice des tâches de prévention.[5]

Conscient de la nécessité de l'éducation à la santé pour modifier les comportements, il œuvre à la promotion de la santé: élaboration d'un programme cantonal, proposition d'une nouvelle loi sur la santé, lancement d'études sur l'état de santé de la population valaisanne, intervention dans les classes, création de programmes éducatifs, dépistage du cancer du sein, offre de vaccinations contre l'hépatite B et le papillomavirus, lutte contre la fumée passive, liens entre alimentation et mouvement.

Pour le Dr Georges Dupuis, les dépenses consacrées à la prévention et à la promotion de la santé demeurent insuffisantes. Il rêve d'unir toutes les forces dans une seule Ligue, un objectif encore non atteint.



Campagne de sensibilisation pour l'apnée du sommeil 2019

Les liens avec les assureurs-maladie

La modification des statuts en 2010 entraîne la fin du statut de membres d'office pour les Fédérations valaisannes des caisses-maladies et des secours mutuels. Elles conservent toutefois un siège dans le comité, qui sera perdu lors de la révision des statuts de 2024.[6]

> « Lors de mon entrée en fonction en 1986, les relations avec les assureurs-maladie étaient excellentes. Ils avaient le souci de l'accessibilité aux soins pour la population et étaient proches des assurés. Nous partagions les mêmes valeurs de la santé publique. Avec les représentants des Fédérations valaisannes des caisses-maladies et des Sociétés de secours mutuels, il était possible d'élaborer des conventions. Leurs présidents étaient des interlocuteurs fiables, compréhensifs et avec lesquels il était possible de négocier les augmentations de primes. Dans les années 1995-1996, la nouvelle LAMAL a considérablement bouleversé les relations entre les assureurs et les pouvoirs publics. Les caisses-maladie se sont désolidarisées et sont entrées en compétition entre elles. Les liens entre l'État et les assureurs se sont considérablement distendus. »[7]
>
> *Dr Georges Dupuis, ancien médecin cantonal et chef du Service de la santé*

Une association para-étatique

Le Département de la santé bénéficie des services d'une association sérieuse, PSV, bien structurée et financée par des fonds publics et privés. Le Dr Georges Dupuis, considère les nouveaux statuts de Promotion santé Valais comme un tournant, l'aboutissement de vingt ans de travail. Ils incarnent une vision de la santé publique fondée sur la responsabilité individuelle et la solidarité collective.[8]

Expansion des activités et initiatives locales

Dès 2010, PSV élargit encore ses activités. L'association s'implique aux côtés des communes valaisannes pour créer le *Label commune en santé*. Ce label valorise les mesures concrètes des communes qui s'engagent pour la santé publique. Elles interviennent notamment dans l'accompagnement et le soutien aux familles, dans la prévention des risques en milieu scolaire, dans les activités sportives pour les personnes âgées et dans la création d'espaces publics intergénérationnels. Elles s'adaptent aux besoins de la population, contribuent à son bien-être et réduisent les inégalités devant la santé. En 2026, 43 communes sont labellisées et les trois quarts de la population valaisanne vivent dans une «Commune en santé».



Label commune en santé. Photo Richard Chapuis, 2024

Création de l'Unité de santé scolaire et développement de l'offre pour les établissements scolaires

La création de l'unité de santé scolaire en 2016, permet l'embauche d'infirmières scolaires qui s'occupent, entre autres, de la vaccination et du dépistage dans les écoles. Auparavant engagées par les centres médico-sociaux, les infirmières de santé scolaire sont réunies au sein de PSV lors de la création de l'Unité de santé scolaire en 2016, ce qui a permis une évolution de la santé scolaire vers la prévention et la prise en charge des élèves avec des besoins particuliers.

À partir de 2012, PSV contribue au développement du *Réseau d'écoles en santé*. Elle soutient les établissements scolaires afin de travailler sur les conditions cadres pour une promotion de la santé durable.

Plan des examens de dépistage et de vaccinations

Année scolaire	Visite d'entrée en scolarité avec un parent d'élève
1 Harmos	• Entretien santé avec les parents • Contrôle couverture vaccinale • Distribution de la brochure « Education donne de la force » direct par la santé scolaire
3 Harmos	• Entretien de santé • Test de vue
4 Harmos	• Contrôle couverture vaccinale
6 Harmos	• Entretien de santé • Test de vue selon nécessité
9 Harmos	• Entretien santé • Test de vue selon appréciation • Vaccination Hépatite B • Vaccination Papillomavirus (Gardasil 9)
10 Harmos	• Rappel vaccinal (ROR/DiTePa) et vaccination contre la varicelle

Dès 2017, un programme pédagogique entraîne une réflexion sur l'image corporelle et l'estime de soi dans le but de renforcer une image positive de soi (MoiCMoi) et l'acceptation de la diversité corporelle chez les jeunes.



Programme #MOICMOI



Outil d'animation unité de santé scolaire

Évolution des missions et collaborations

En 2018, la Ligue pulmonaire rapatrie à Sion ses activités de traitement de l'apnée du sommeil et son service social. Il poursuit son accompagnement des malades pulmonaires tant sur le plan administratif que financier. En collaboration avec le Service de la santé, la Fondation Addiction Valais et PSV produisent ensemble l'émission *L'Antidote* sur Canal9 et une page santé hebdomadaire dans la presse valaisanne.

Selon la volonté du canton de réunir la prévention des addictions sous une même entité, toutes les activités de prévention des addictions sont transférées à PSV.[9] Dès lors, PSV est chargée de la prévention en milieu scolaire pour des thématiques de santé (addictions, santé mentale, alimentation, mouvement et usage numérique). L'association développe de nouveaux modèles de prévention: santé psychique pour les jeunes et pour les personnes âgées de plus de 60 ans, organisations Femmes Tische et Hommes Tische pour les personnes migrantes et programme PREMIS contre le rejet des minorités sexuelles, l'homophobie et la transphobie. En 2020, elle lance le programme de dépistage du cancer du côlon qui représente le troisième cancer le plus fréquent en Valais.



Campagne de dépistage du cancer du côlon 2025

Un modèle original basé sur la collaboration

L'originalité du modèle Promotion santé Valais tient dans la volonté de créer des ponts entre des prestations qui ailleurs sont habituellement séparées. Elle réunit dans une même entité une grande diversité d'activités. En outre, l'association travaille en partenariat avec le Département de la santé et l'Hôpital du Valais, exécute des mandats de prestations et collabore avec l'ensemble des partenaires pour assurer une application efficace des programmes sur le terrain.[10]

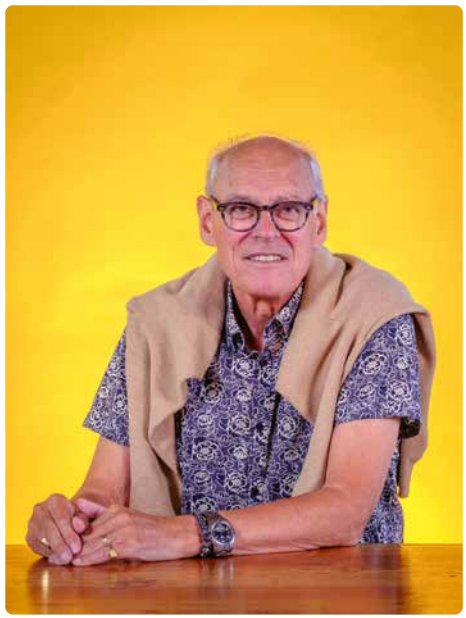
> « PSV s'impose comme un modèle original en Suisse romande. Elle sait s'adapter et répondre aux nouvelles problématiques de santé comme aux besoins de la population. Elle s'inscrit dans une vraie vision de santé publique, son objectif étant de bien servir la population valaisanne. »[11]
>
> *Jean-Bernard Moix, directeur de PSV.*

Gestion de la pandémie de Covid-19

En 2020, sur décision de Victor Fournier, chef du Service de la santé publique et de Christian Ambord, médecin cantonal, le canton confie à PSV de nombreuses tâches en lien avec la pandémie de COVID-19. L'association engage progressivement au fil des activités, 150 personnes supplémentaires pour répondre aux besoins du Service de la santé. Les tâches en lien avec le Covid comprennent les campagnes d'information, les enquêtes d'entourage, une permanence téléphonique, les décisions de quarantaine, le développement d'un logiciel de gestion. Cette période intense démontre la capacité d'adaptation de PSV face à une situation de crise. En avril 2022, l'association doit se séparer du personnel engagé dans l'urgence.[12]

Dominique Favre

Dominique Favre, Président de l'association Promotion santé Valais (2001-2026)



Dominique Favre.
Photo Promotion santé Valais

Ancien directeur de la succursale d'UBS à Sion, Dominique Favre possède une expertise reconnue dans le domaine des placements et de la gestion financière. Il rejoint le comité de la LVPP en 1995. En 2001, à la suite du départ de François Dorsaz, il accède à la présidence du comité, poste qu'il occupe jusqu'en 2026. Durant ses 25 années de présidence, il s'implique dans de nombreuses activités complémentaires à son mandat. Il préside notamment le Conseil de Fondation LVPP de promotion de la santé et, de 2010 à 2024, il assume la fonction de vice-président de la Ligue pulmonaire suisse.

À la tête de l'association PSV, Dominique Favre met à profit ses compétences professionnelles pour assurer la gestion financière de l'organisation. Grâce à son action, l'association a pu acquérir la majorité de ses locaux, dont le rez-de-chaussée, le premier et le quatrième étage du bâtiment situé rue de Condémines à Sion, ainsi que des espaces à Viège et à Martigny.

Dominique Favre travaille en étroite collaboration avec la direction et les autres membres du comité. Il saisit rapidement la nécessité pour la LVPP d'élargir son champ d'action au-delà du domaine pulmonaire, en soutenant et valorisant des projets de prévention pour sensibiliser la population aux enjeux de santé.

Il déplore toutefois que certains acteurs politiques refusent de financer la prévention, sous prétexte que la santé serait un bien individuel. Selon lui, la prévention constitue le médicament le plus économique. Pourtant, en Suisse, seulement 2% des fonds alloués aux soins de santé sont consacrés à la prévention et à la promotion de la santé, contre 2,5% dans les pays de l'OCDE. Il considère donc que la Suisse accuse un retard préoccupant dans ce domaine.

2020-2022. Quand la pandémie a *transformé* l'association

En mars 2020, l'association bascule en quelques jours dans une organisation de crise. Recherche des cas contact et permanence téléphonique, gestion des certificats, centres de vaccination: les équipes sont mobilisées sur tous les fronts. Un logiciel sur mesure – Atlas – est développé en six semaines pour tracer les cas positifs. Parallèlement, le programme de dépistage du cancer du côlon voit le jour en septembre 2020 dans le Haut-Valais, puis dans tout le canton en 2021.

260

COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES
AU PIC DE LA PANDÉMIE

> «Lors de la pandémie de Covid-19, le Service de la santé a pu faire confiance à PSV qui présente une structure solide aussi bien au niveau de la gestion interne, que du financement et du personnel.»[13]
>
> *Dominique Favre, président de PSV*



Campagne d'information sur l'identité électronique 2025

Vers de nouveaux défis

PSV poursuit le développement de nouvelles tâches en renforçant son soutien aux autres associations impliquées dans des projets de santé publique. Toutefois, le Président et le directeur soulignent ensemble la nécessité de porter une attention particulière à deux problématiques majeures de notre société: d'une part, la santé psychique des jeunes, mise à mal par la complexité de l'environnement numérique, et d'autre part, la sédentarité, qui représente jusqu'à 80% des coûts de la santé. Selon eux, le développement d'une mobilité active constituerait une réponse adéquate à ce mal profond[14]. Face aux enjeux liés à l'usage du numérique, PSV met en place des actions visant à réduire le fossé entre la protection dont bénéficient les jeunes dans l'environnement physique et le manque de protection dans l'environnement numérique. Dans le même esprit, l'association encourage le développement de la mobilité active, afin d'améliorer la qualité de vie d'une population vieillissante et encore trop sédentaire.

Ces différentes initiatives s'inscrivent dans une vision élargie de la santé, intégrant désormais les dimensions environnementales et sociétales. Par le biais de ses programmes, PSV contribue à sensibiliser le public à l'influence des modes de vie sur la santé et incite à adopter des comportements qui favorisent le bien-être. C'est pourquoi l'association poursuit son engagement en adaptant ses interventions aux évolutions sociétales et en développant ses partenariats avec les acteurs locaux et nationaux.

Consciente des défis de santé actuels et futurs qui touchent toutes les générations de la population valaisanne, PSV continue à développer des projets en lien avec ces enjeux, afin que la population du Valais puisse vieillir le plus longtemps possible en conservant une bonne qualité de vie.

■

CONCLUSION

La Ligue valaisanne: de la lutte contre la tuberculose à la promotion de la santé

L'histoire de la santé en Valais, telle que retracée à travers l'action de l'association Promotion santé Valais, met en lumière le rôle déterminant de l'initiative privée dans l'amélioration des conditions sanitaires du canton. Avant même la création de la Ligue valaisanne, la lutte contre la tuberculose s'inscrit dans une dynamique nationale, notamment avec la législation fédérale de 1928, qui encourage la collaboration entre les cantons et les acteurs de la société civile. Portée par des médecins, des infirmières-visiteuses et des personnalités investies, la Ligue valaisanne, fondée en 1951, a progressivement élargi ses missions: du traitement des malades à la prévention, puis à la promotion de la santé. Cette évolution témoigne d'une capacité constante à anticiper et accompagner les transformations de la santé publique.

Au XXIe siècle, les enjeux de santé évoluent encore. Les questions liées à l'environnement numérique, à la sédentarité ou à la durabilité occupent désormais une place centrale. La santé ne se limite plus à l'absence de maladie, elle s'inscrit dans un environnement global, comme le souligne le directeur: «Pas de santé dans un environnement dégradé».

Dans ce contexte, Promotion santé Valais développe des approches systémiques, qu'il s'agisse de la place des écrans, de la protection de l'enfant ou de la promotion de la mobilité active. Ces actions traduisent une volonté de répondre aux réalités contemporaines tout en restant fidèle à sa mission d'origine: agir pour la santé de la population.

En 2026, l'association poursuit cet engagement, forte de son histoire et de son expérience. Elle s'inscrit dans une continuité: celle d'une organisation qui, depuis 75 ans, évolue avec son temps pour répondre aux besoins de la population du canton.

■

ANNEXES

1.

Pavillons pour tuberculeux ajoutés aux hôpitaux régionaux

1931 Martigny
1935 Monthey
1938 Saint-Maurice
1939 Sierre
1950 Sion
1958 Brigue

2.

Création des ligues antituberculeuses de districts en Valais

1928 Sierre
1929 Conthey, Martigny
1929 Ligue du Haut Valais (Brigue, Viège, Loèche)
1930 Monthey
1931 Sion
1931 Fédération valaisanne des ligues antituberculeuses
1932 Saint-Maurice
1936 Entremont
1939 Hérens
1944 Conches et Rarogne

3.

Dispensaires en Valais en 1944

Brigue pour le Haut-Valais
Sierre avec Loèche
Sion avec Conthey et le Val d'Hérens
Martigny avec Entremont
Saint-Maurice
Monthey

Le financement de la Ligue (LVPP)

A. *Fonds propres de la Ligue*

Les fonds propres proviennent des cotisations de ses membres, des dons et legs, des revenus liés à l'activité de la Ligue pulmonaire et à la location des appareils respiratoires.

B. *Fonds cantonal pour la promotion de la santé et la prévention des maladies*

«Ce fonds est financé par un droit spécial perçu sur les actes, décisions, permis et patentes délivrées par les autorités administratives et judiciaires selon le barème établi par un arrêté du Conseil d'Etat»[1]. Il s'agit de l'ancien droit du timbre-tuberculose tombé en désuétude. Le comité de la Ligue et le Département de la santé décident de l'utilisation de ce fonds pour financer le dépistage du cancer du sein, du cancer du côlon, ou du sida.
[1] Art. 98, al. 1, Loi sur la santé du 14 février 2008.

C. *Les subventions cantonales*

Le budget de l'État permet à la Ligue de soutenir le programme de promotion de la santé. Les montants sont assurés par le prélèvement sur la dîme sur l'alcool.

D. *La Fondation*

Créée par la LVTP en 1985, la Fondation vise à constituer un fonds pour le versement d'une allocation de renchérissement de la retraite pour les infirmières de la Ligue. L'élargissement de ses buts à la prévention et à la promotion de la santé lui permet de poursuivre ses activités.

Les diverses dénominations de la Ligue valaisanne

1951-1972	Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose
1974-1994	Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose et les maladies pulmonaires
1994-2010	Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention
2010-2026	Promotion santé Valais

Présidence du comité



1951-1966
Joseph Moulin,
conseiller national, ancien président de la Fédération valaisanne des ligues antituberculeuses (1892-1966)



1967-1986
Othmar Julen de Zermatt
(1912-1994)



1987-2001
François Dorsaz,
président de Fully
(1928-2018)



2001-2026
Dominique Favre,
ancien directeur de la succursale UBS, Sion

Direction de la Ligue valaisanne

1951-1984	—
1985-2002	Béatrice Jordan
2002-2003	Rose-Marie Sewer
Dès 2004	Jean-Bernard Moix

Les médecins cantonaux et chefs du Service de la santé depuis 1951

1949-1980	Dr Pierre Calpini
1981-1985	Dr Michel Vouilloz
1986-2012	Dr Georges Dupuis

Dès 2012, les médecins cantonaux

2012-2022	Dr Christian Ambord
2023-2026	Dr Eric Masserey
Dès 2026	Dre Delphine Berthod

Dès 2012, les chef·fe·s du service de la santé

2012-2022	Victor Fournier
2023-2024	Danièle Tissonnier
Dès 2025	Xavier Bertelletto

Les chef·fe·s du Département de la santé depuis la création de la Ligue en 1951

1949-1965	Oskar Schnyder
1965-1979	Arthur Bender
1979-1984	Bernard Comby
1984-1996	Raymond Deferr
1997-1999	Peter Bodenmann
1999-2009	Thomas Burgener
2009-2013	Maurice Tornay
2013-2021	Esther Waeber-Kalbermatten
Dès 2022	Mathias Reynard

NOTES

Chapitre 1

1 Geneviève Heller, *Charlotte Olivier. La lutte contre la tuberculose dans le canton de Vaud*. Lausanne, Ed. D'En Bas, 1992.
2 Rapport de gestion du Conseil d'État, 1919, p. 21-22.
3 Geneviève Heller, *op. cit.*
4 Dominique Dessertine et Olivier Faure, *Combattre la tuberculose*, Lyon, Presses universitaires, 1988.
5 Marie-France Vouilloz Burnier et Vincent Barras, *De l'hospice au réseau santé. Santé publique et systèmes hospitaliers valaisans XIXe-XXe siècles*, Sierre, Monographic, 2004, p. 97.
6 AEV SP5710-2 vol. 1 Nº 10, Message de février 1944 de R. Taugwalder, chef du service de l'hygiène publique.
7 AEV, SP5710-2 vol. 1 Nº 10, Message de Rodolphe Taugwalder, chef du service de l'hygiène publique, 1944.
8 Nicole Bonvin, *La lutte contre la tuberculose dans le canton du Valais (1928-1961). Freins et moteurs.* Faculté des Lettres, Uni Fribourg, 1994, p. 75.
9 Rebecca Crettaz, «Les infirmières-visiteuses contre la tuberculose», Via Mulieris, Valais: 200 ans d'histoire. Et les femmes dans tout ça? *Le Nouvelliste*, 14 juillet 2015.
10 «Décès de Mlle Agnès Digier, infirmière-visiteuse», *Le Nouvelliste*, 16 novembre 1973.
11 *Le Nouvelliste*, 16 novembre 1973.
12 AEV SP5710-2 vol. 30 Nº 222, décision du Conseil d'État du 28 juin 1938.
13 Bojen Olsommer, *Petite histoire d'une grande œuvre de santé: du Sanatorium populaire du Valais au Centre valaisan de pneumologie, 1941-1991*, 1991.
14 Direction du Sanaval: 1941-1954 Dr Hans Mauderli, 1954-1985 Dr Gabriel Barras, 1985-2013 Dr Jean-Marie Tschopp, 2013-2019 Dr Pierre-Olivier Bridevaux.

Chapitre 2

1 Loi du 18 novembre 1950 créant un fonds cantonal pour la lutte contre la tuberculose, *R.L.*, 1950, p. 125-126.
2 Règlement d'exécution du 15 mars 1951 de la loi du 18 novembre 1950 créant un fonds cantonal pour la lutte contre la tuberculose, *R.L.*, 1951, p. 29-31.
3 A.T. « Vers une double votation cantonale », *Le Nouvelliste*, 20 janvier 1951.
4 Rapport annuel de la Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose, 1954, p. 12.
5 Dr Gabriel Barras, «Un contrôle annuel est indispensable», *Journal et Feuille d'avis du Valais*, 1er février 1966.
6 Rapport annuel de la Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose, 1957, page de garde.
7 Convention entre l'État du Valais, d'une part, et la Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose, d'autre part, au sujet des modalités d'exploitation du Service social auprès des malades et anciens tuberculeux.
8 APSV (archives Promotion Santé Valais) Assemblée constitutive de la Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose, 28 juin 1951.
9 Nicole Bonvin, *La lutte contre la tuberculose dans le canton du Valais (1928-1961). Freins et moteurs.* Faculté des lettres Uni Fribourg, 1994.
10 Rapport d'activités de la Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose, 1955, p. 6.

11 Loi fédérale du 18 décembre 1970 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (loi sur les épidémies), FF1970 II1630.
12 APSV, Procès-verbal de l'assemblée générale de la Ligue Valaisanne pour la lutte contre la tuberculose et les maladies pulmonaires, 26 juin 1975.
13 APSV, Procès-verbal de l'Assemblée générale de la Ligue du 4 juin 1974.
14 Nouveaux statuts de la Ligue: «Elle participe à l'organisation médico-sociale du canton et dans ce cadre, peut prêter son concours à d'autres ligues ou institutions.», art. 3.3, statuts de 1974.
15 APSV, Assemblée générale de la Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose et les maladies pulmonaires, 4 juin 1974.
16 Bojen Olsommer, *op. cit.*
17 APSV, Procès-verbal de l'assemblée générale de la Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose, 27 avril 1972.
18 «Grand Conseil: organisations médico-sociales», *Le Peuple valaisan*, 28 novembre 1975.
19 Marie-Josèphe Luisier, «Inauguration du Sana valaisan. M. Bender: nous avons droit à la santé», *Le Confédéré*, 23 février 1973
20 APSV, Procès-verbal de l'Assemblée générale de la Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose et les maladies pulmonaires, 11 juin 1987.
21 Marie-France Vouilloz Burnier, *Fondation Addiction Valais, 70 ans d'histoire*, Sion, 2024.
22 APSV, Procès-verbal de l'assemblée générale de la Ligue du 11 juin 1987.
23 «Après la tuberculose, la Ligue valaisanne entend lutter contre le sida», *Le Nouvelliste*, 13 juin 1987.
24 APSV, Procès-verbal de la séance du comité de la Ligue Valaisanne pour la lutte contre la tuberculose et les maladies pulmonaires du 10 février 1994.
25 Dr Georges Dupuis, ancien médecin cantonal du Valais et chef du Service de la santé, entretien du 27 février 2026.
26 Dr Georges Dupuis, entretien du 27 février 2026.
27 Statuts du 19 mai 1994 de la *Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention*.
28 Dr Georges Dupuis, entretien du 27 février 2026.

Chapitre 3

1 Statuts de la *Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention*, 1994, art. 3.1.
2 Loi sur la santé du 9 février 1996, *R.L.* 1996, p. 98-131.
3 Art. 76, Loi sur la santé du 9 février 1996.
4 Cat, «Éviter les maladies», *Le Nouvelliste*, 26 juin 1996.
5 APSV, Procès-verbal de l'Assemblée générale de la Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention, 16 mai 2000.
6 APSV, Lettre du 11 mars 2010 de Béatrice Oberer, co-cheffe du projet de jumelage Gehval-Berat/Albanie, au Pr Jean-Marie Tschopp, directeur CVP, concernant le transfert du car radiophotographique à Berat/Albanie.
7 AVPSV, Procès-verbal de l'assemblée générale de la Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention, 20 juin 1996.

8 Jean-Bernard Moix, licencié en sciences sociales, travaille à la Ligue valaisanne contre les toxicomanies comme collaborateur scientifique chargé de la prévention et responsable informatique quand il prend la direction de la Ligue pour la lutte contre les maladies pulmonaires et pour la prévention en 2004.
9 Véronique Salamin, «Accompagnement des malades du sida. L'antenne est à vous», *Journal de Sierre*, 19 avril 1996.
10 FM, «La lutte contre l'obésité, le Valais bouge», *Le Nouvelliste*, 23 juin 2006.
11 Loi sur la santé du 4 février 2008, *R.L.* 2009, p. 2-34.

Chapitre 4

1 Loi sur la santé du 14 février 2008, entrée en vigueur le 1er juillet 2009, *R.L.*, 2008.
2 APSV, *Statuts de Promotion Santé Valais* du 1er juin 2010, art. 3.
3 Dr Georges Dupuis, entretien du 27 février 2026.
4 Pascal Guex, « Que vive Promotion santé Valais ! », *Le Nouvelliste*, 2 juin 2010.
5 APSV, *Statuts de Promotion Santé Valais* du 13 juin 2024, art. 9.
6 Dr Georges Dupuis, ancien médecin cantonal et chef du service de la santé du Valais, entretien du 27 février 2026.
7 Dr Georges Dupuis, ancien médecin cantonal et chef du service de la santé du Valais, entretien du 27 février 2026.
8 Jean-François Fournier, «Le testament médical et politique du Dr Dupuis», *Le Nouvelliste*, 14 juillet 2012.
9 Marie-France Vouilloz Burnier, *Fondation addiction Valais, 70 ans d'histoire*. Sion, Fondation Addiction Valais, 2024.
10 Jean-Marie Tschopp, Jean-Bernard Moix et Georges Dupuis, «Promotion de la santé du XXe au XXIe siècle. La Ligue valaisanne pour la lutte contre la tuberculose, un modèle visionnaire en 1951 déjà», *Revue médicale suisse*, 2011, p. 1826-1831.
11 Jean-Bernard Moix, directeur de PSV, entretien du 26 mars 2026.
12 Jean-Bernard Moix, directeur de PSV, entretien du 26 mars 2026.
13 Dominique Favre, président de PSV, entretien du 8 avril 2026.
14 «Mot du président et du directeur», *Rapport annuel* 2024.

IMPRESSUM

Autrice: Marie-France Vouilloz Burnier
Relecture: Justine Borgeat, Diana Giudice et Alexandre Dubuis
Graphisme : Graphem · Guillaume Faisant
Impression: Imprimerie du Bourg
Mai 2026 · Promotion santé Valais

REMERCIEMENTS

Avec le soutien du Service de la culture du Canton du Valais
À la Médiathèque Valais - Martigny pour la mise à disposition rapide des documents photographiques,
un merci particulier à Mathieu Emonet et Angela Bellicoso Luyet

4e de couverture : Intervention en classe de l'unité de santé scolaire. Photo Promotion santé Valais



PROMOTION SANTÉ VALAIS

75 ans

AUX CÔTÉS DE LA POPULATION VALAISANNE